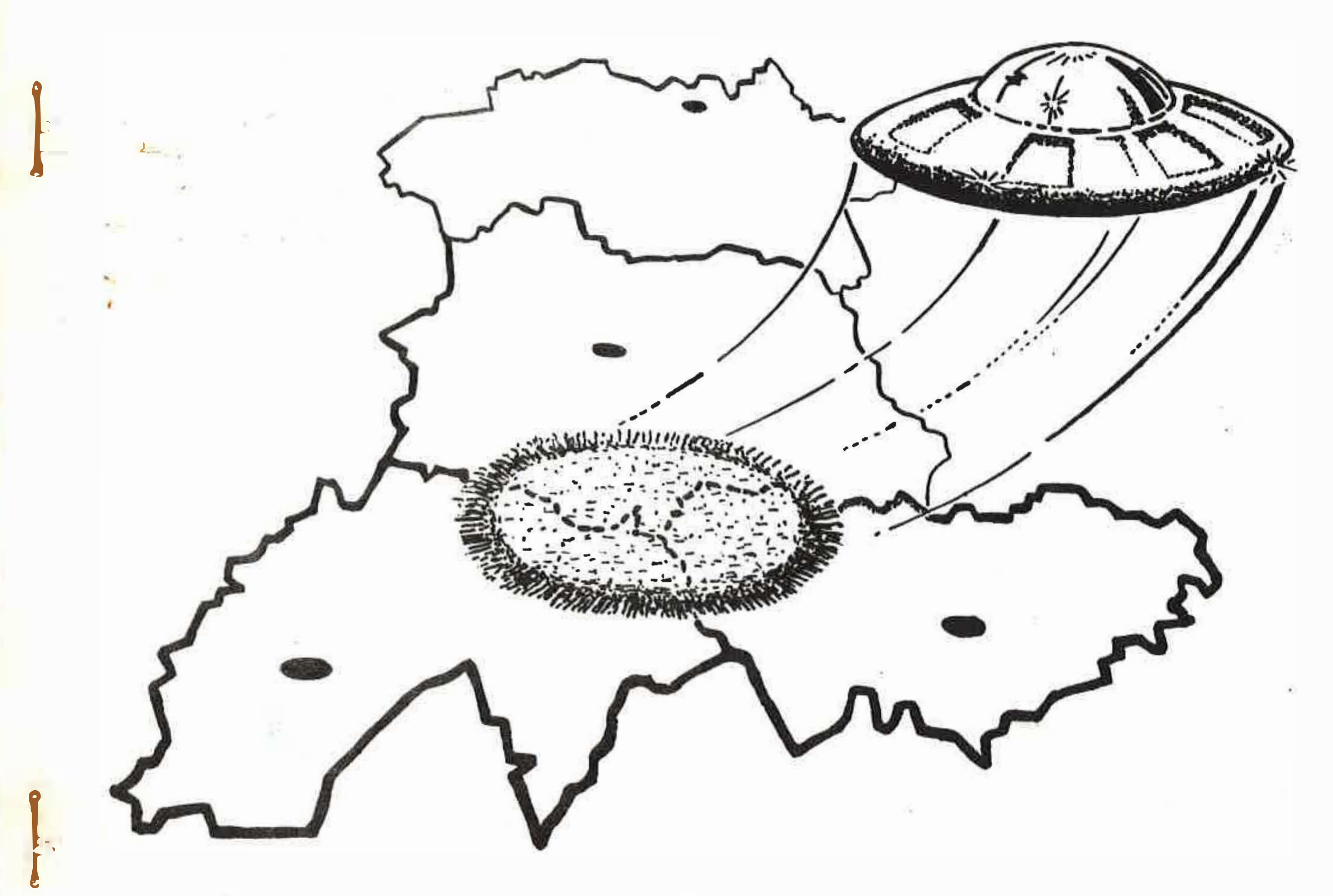
SPÉCIAL

INFO OVNI



CATALOGUE D'OBSERVATIONS ATTERRISSAGES EN AUVERGNE

AVERTISSEMENT

A tous les niveaux, la recherche Ufologique n'est possible que si elle s'appuie sur des bases suffisamment "riches" et "solides".

La base de l'Ufologie, c'est LE TEMOIGNAGE !

Pour que cette base soit "RICHE", il importe avant tout d'exploiter à fond les témoignages, en particulier ceux chargés de la plus grande quantité d'informations, les plus riches étant ceux relatant des atterrissages, parfois avec traces au sol et/ou présence d'humanoïdes, et pouvant évoluer en rencontres rapprochées, voire aller jusqu'au "contact".

Ce sont les cas de ce type qui seront relatés en détail dans le présent catalogue.

Pour que cette base soit "SOLIDE", il est nécessaire que les déclarations du témoin soient recueillies et enregistrées dans les meilleures conditions possibles, c'est à dire à la suite d' une enquête effectuée par des Ufologues intègres et au courant du sujet.

Nous sommes assez bien au courant du sujet et nous nous sommes toujours efforcés de travailler en toute honnêteté. Peut-être nous sommes nous parfois trompés... Peut-être avons-nous parfois été abusés... Si cela est, cela prouvera simplement que, comme tout le monde, nous ne sommes pas infaillibles !

Nous allons donc maintenant reproduire TOUS LES CAS D'ATTERRISSAGES mentionnés en Auvergne en indiquant à chaque fois leurs sources, qui effectua l'enquête et quels en furent les résultats.

GROUPE LDLN RIOM-CLERMONT
GROUPE 03100 MONTLUCON
ET DE NOMBREUX AUTRES ENQUETEURS
LDLN QUI SERONT NOMMES AU FUR ET
A MESURE

PLAN DU CATALOGUE

La région AUVERGNE est composée de quatre départements : ALLIER, CANTAL, HAUTE-LOIRE et PUY de DOME.

Tous les cas connus seront relatés département par département et selon l'odre chronologique.

DEFINITION DE LA NOTION D'ATTERRISSAGE.

Etymologiquement parlant, nous ne devrions prendre en considération que les cas pour lesquels l'OVNI serait entré en contact physique avec le sol. Toutefois, cette condition nous étant apparue comme trop restreignante, nous avons décidé d'étendre la notion d'atterrissage aux deux types de manifestations suivantes :

- Phénomène se trouvant à une altitude inférieure à celle de sa longueur dans sa plus grande dimension, par exemple, nous considèrerons qu'il y a atterrissage pour un OVNI de 10 m. de diamètre stationnant à 5 m du sol...

- Phénomène se trouvant à une altitude inférieure à la hauteur d'un obstacle naturel ou artificiel voisin, par exemple, nous considérerons qu'il y a atterrissage pour un OVNI stationnant à hauteur du sommet d'un arbre, même si cet OVNI ne mesure qu'un mètre dans sa plus grande dimension.

Mais toujours la notion d'atterrissage sera impérativement liée à l'obligation que le phénomène ait eu une phase d'immobilisation au cours de ses évolutions. Une poursuite de voiture à basse altitude, un passage en rase motte ... par exemple, ne figureront pas dans le présent catalogue.

DATE FI/ET/1952
HEURE Tombée de la nuit
LIEU Le Vieux Moulin Chatillon (Allier)
TEMOINS Madame P. et son premier mari. Anonymat demandé.

LES FAITS.

Madame P. alors âgée de 19 ans et son premier mari rendaient visite à de vieilles personnes résidant au lieu dit le Vieux Moulin. Le seul accès à la proprieté étant un mauvais chemin de terre, les deux visiteurs se contentèrent d'y engager leur voiture puis en descendirent pour continuer à pied le reste du parcours (100 à 200 m) La nuit tombait.

A peine venaient-ils de faire quelques pas dans le chemin bordé de haies qu'ils entendirent un fracas épouvantable à leur droite, comme si un avion venait de s'écraser dans le bouquet* d'arbres dont ils devinaient les silhouettes dans le champ derrière la haie, à une quinzaine de mètres d'eux. Le bruit extrêmement bref s'était produit sur place et ne correspondait pas à celui qu'aurait pu provoquer un objet en déplacement. Ils eurent beau scruter la pénombre, ils ne virent rien, ni mouvement, ni lueur.

A ce fracas succéda un silence impressionnant. Les témoins pétrifiés n'osaient bouger. C'est alors qu'ils perçurent une nouvelle manifestation sonore. Quelque chose évoquant des chuchotements de voix humaines et qui provenait juste de derrière la haie à quelques mètres d'eux.Toutefois, ces murmures étaient trop faibles pour qu'il soit possible d'y reconnaitre des mots ou une langue. Ils étaient nets, nombreux et non continus, comme produits par plusieurs personnes soutenant une discussion animée, mais ils étaient immobiles comme si ces personnes étaient restées toujours à la même place. Les témoins impréssionnés, n'osant faire un pas, retinrent leur respiration durant les quelques minutes que dura la "discussion"dont ils ne voyaient pas les interlocuteurs.

Puis aussi soudainement que la première fois, le même fracas se reproduisit, au même endroit. Les témoins, l'attention pourtant exacerbée ne remarquèrent rien de plus, ni lueur, ni déplacement et le silence "normal" de la nuit revint. Le phénomène avait été purement AUDITIF, sans rien de visuel ou d'olfactif.

Le mari revint à la voiture,se munit d'une lampe électrique et accompagné de son épouse, ils se rendirent dans le pré où cela s'était produit.

L'herbe était assez haute et grâce à leur lampe, ils purent constater qu'elle était jonchée de feuilles ENCORE VERTES, fraichement et anormalementtombées, mais les arbres du bosquet n'avaient aucune branche cassée. Ils découvrirent aussi trois ou quatre traces circulaires de 50 cm de diamètre réparties sur une assez grande surface et où l'herbe était aplatie et jaunie.
Puis ils se rendirent chez leurs amis, mais afin de ne pas affoler ces vieilles personnes qui apparemment n'avaient rien entendu, ils ne parlèrent pas de leur "aventure".

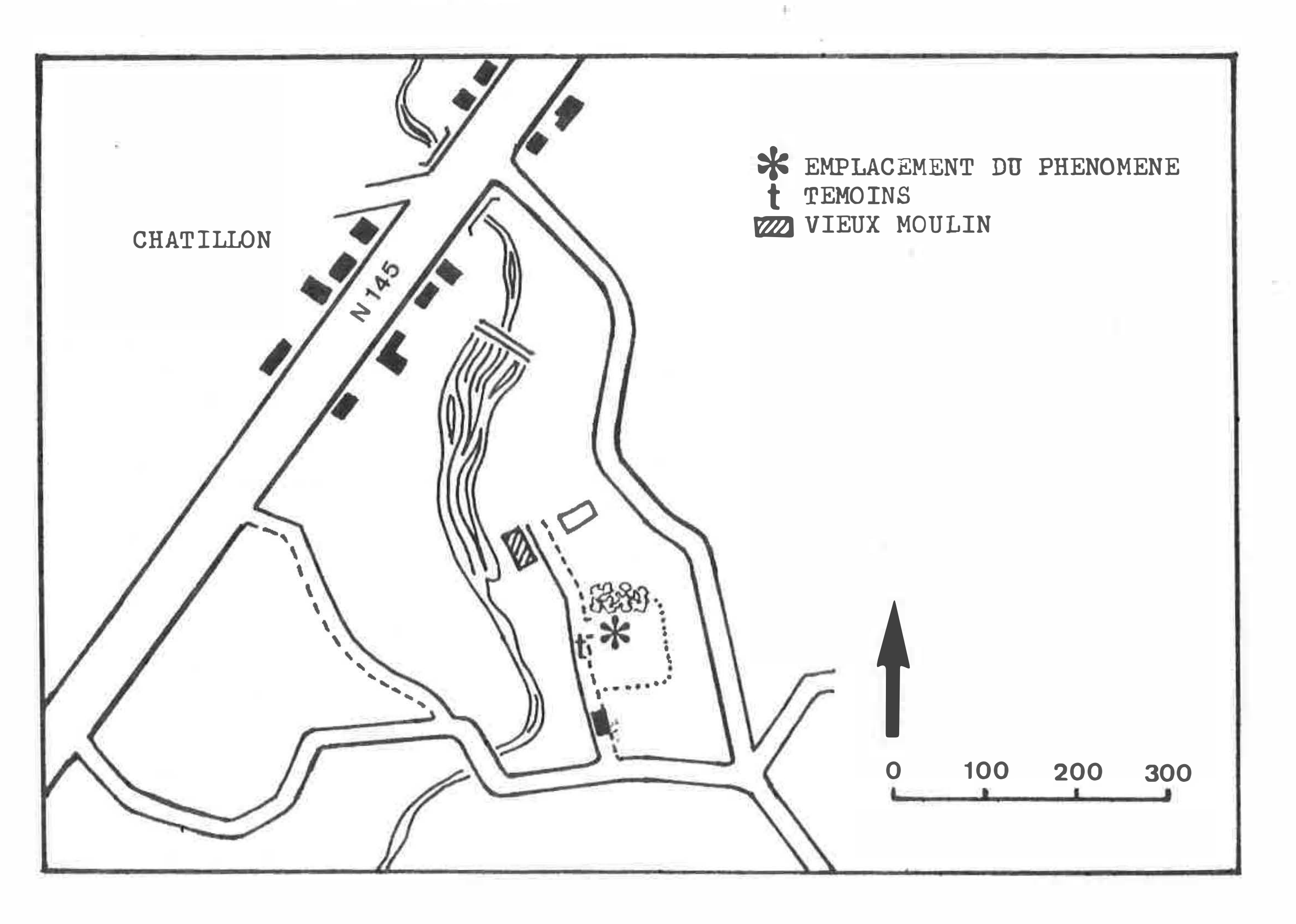
SOURCES.
Témoin connu d'un enquêteur.

ENQUETE.

Elle fut effectuée en 1977. Il n'était plus possible de retrouver la moindre trace après 25 ans. Mme P. ne savait pas ce qu'était devenu son premier mari perdu de vue après le divorce.

ENQUETEUR.
Robert Catinat LDLN Creuse.

fi et 1952 chatillon



DATE 12/10/1954
HEURE Nuit
LIEU Gare de Montluçon
TEMOIN Monsieur Laugère Employé S.N.C.F.

LES FAITS.

Dimanche soir, le témoin effectuait une tournée d'inspection dans la gare de Montluçon. Soudain, il découvrit un engin en forme de torpille de 4 à 5 m de long posé sur quatre pieds au dessus d'un réservoir de gaz oil pour autorail.

L'appareil semblait métallique. Près de lui se tenait un petit être couvert de poils ou revêtu d'un long manteau de fourrure. Le témoin affolé battit en retraite pour appeler des camarades, cent mètres plus loin, quand il se retourna, ce fut pour voir l'engin s'envoler à la verticale.

SOURCES.

Presse régionale. "Centre-Matin" du 14/10/1954

ENQUETE.

Au moment où l'enquête fut décidée en 1972, le témoin était déjà décedé. Toutefois, la recherche de témoignages auprès de personnes ayant connu le témoin révela que ce dernier avait été victime d'une farce montée par des collègues. L'un d'eux s'était revêtu d'une "peau de bique" et agitait une lampe. Il tira même une fusée de feu d'artifices pour faire croire au départ d'un engin.

ENQUETEUR.

J. Giraud Groupe 03100.

DATE 19/10/1954
HEURE 15 h.00 environ
LIEU Les Deux Passages Ygrande (Allier)
TEMOINS Monsieur G. Rivet instituteur et 19 de ses élèves.

Les FAITS.

" On nous signale que l'instituteur d'Ygrande, Monsieur Gustave Rivet, se promenait dans la campagne vers 15 h. accompagné de sa jeune classe comprenant 19 élèves, pour le cour de botanique expliquée.

" Au moment où ils étaient sur le point d'arriver sur le lieu dit " Les deux Passages" leur attention fut attirée par un bruit inaccoutumé.

" Un sifflement léger et alternatif vrillait l'air de la campagne ensoleillée et sans vent. Les enfants peu rassurés demandèrent à leur maître ce qu'il en était. Celui-ci se trouvait dans l'impossibilité de leur répondre. Le bruit cessa tout à coup. Oubliant cet incident, la jeune classe continua sa promenade studieuse.

" Environ une demi heure plus tard, à nouveau le bruit se fit entendre. Quelle ne fut pas la surprise de toute la classe de découvrir que ce bruit provenait du milieu d'un champ caché par un rideau d'arbres.

" Un engin était là dont l'apparence métallique d'un rouge foncé leur fit aussitôt penser à une soucoupe volante. Cet instrument composé de deux parties, la partie inférieure d'environ I m à I m.50 de haut, sphérique et garnie de hublots ovales, la seconde supérieure paraissant être un disque d'environ 0,50m d'épaisseur tournant et émettant un léger sifflement, reposait sur des blocs carrés.

Monsieur Gustave Rivet put tout à loisir et avec un esprit calme observer cette vision étrange. Autour de l'appareil, il y avait trois formes qui semblaient être les passagers de cette machine. Ces formes étaient composées d'un tronc d'homme à peu près normal muni de deux bras dont les proportions étaient humaines, mais terminés par un crochet s'ouvrant et se refermant.

"Une seule jambe terminée par un socle sphérique permettait des déplacements par petits sauts. La tête très petite et cônique semblait semblait avoir trois yeux situés en triangle et permettant une vision dans toutes les directions à la fois.

" Le point le plus curieux reste leur costume qui semble être une veste de cuir, d'une couleur gris acier. Le jeune Chatelin, 14 ans, fils du marchand de confection d'Ygrande certifie avoir reconnu un vêtement "Duracuir" la maison qui habille Louison Bobet, le Champion du monde toujours chic et bien habillé!"

SOURCES.

Presse. "Le Dauphiné Libéré " du 20/10/1954 (Communication E. Zurcher)

ENQUETE.

Il n'y a jamais eu aucun Gustave Rivet instituteur à Ygrande.

Il n'y a jamais eu aucun Chatelin marchand de confection à Ygrande.

La carte d'Etat Major ne mentionne aucun lieu dit " Les Deux Passages".

Toutefois, la presse locale mentionne :

19/12/1954 Ygrande 06 h.00 (ou 18 h.00)

" Une sphère lumineuse s'éleva à la verticale et disparut rapidement."

" Centre-Matin " du 20/12/1954

Il s'agit du seul cas jamais rapporté sur la commune d'Ygrande, mais juste deux mois après l'atterrissage prétendu dans le D.L.

ENQUETEUR.

J. GIRAUD Groupe 03100

DATE 24/10/1954
HEURE 10 h.30
LIEU Bois de Granchamp Lalizolle (Allier)
TEMOIN Monsieur Laforêt Tenancier de bar.

LES FAITS.

UN CAFETIER A VU UNE SOUCOUPE SE POSER PRES DE LALIZOLLE.

" Un chasseur, Monsieur Laforêt, cafetier domicilié route de la Bosse à Lalizolle se rendant à la chasse dimanche 24 Octobre vers 10 h.30 a aperçu dans le bois dit de "Grandchamp" commune de Lalizolle une soucoupe volante posée dans une éclaircie ? Celle-ci mesurait environ 3 m de longueur et I,70 à 1,80 m. de hauteur.

" N'en croyant pas ses yeux, Monsieur Laforêt fit demi tour pour aller quêrir des voisins Mrs Dochet et Billaud ... Mais lorsque tous revinrent pour voir la soucoupe elle avait disparu.

" Mystère ou Hallucination ? Disons farce tout simplement."

SOURCES.

Presse régionale. "Centre-Matin" du 28/10/1954

ENQUETE.

L'enquête effectuée le 08/08/1972 révéla que le témoin était décédé depuis six mois. Son épouse interrogée confirma l'observation. Elle apporta les précisions suivantes :

Au début, elle hésita à croire son mari. Puis avec deux voisins, elle accepta de se rendre sur les lieux. Monsieur Dochet prit son fusil de chasse " au cas où..." Monsieur Billaud s'arma d'un long couteau de boucher.

Sur place il n'y avait plus rien, mais sur un cercle de 2 à 3 m de rayon , l'herbe de la clairière était tassée (ou aplatie) et surtout, les chiens de chasse de Monsieur Laforêt refusèrent d'approcher des lieux de l'atterrissage.

Aucune autre précision ne put être donnée par Madame Laforêt quant à l'apparence de l'engin observé.

ENQUETEUR.

Jean Giraud Groupe 03100.

DATE 24/10/1954
HEURE 2I h.00
LIEU Biozat (Allier)
TEMOIN Inconnu

LES FAITS.

Le moteur d'un scooter cala au moment où un engin en forme d'oeuf décolla du bord de la route en laissant une traînée lumineuse derrière lui.

SOURCES.

Catalogue J. Vallée

ENQUETE.

Aucune enquête n'a été faite sur ce cas.

COMPLEMENT.

24/10/1954 Creuzier-le-Vieux(Vichy) Heure inconnue.
" Un engin brillant en forme d'oeuf s'immobilisa un instant à haute altitude et repartit dans le même sens à une vitesse plus grande que celle qui l'animait lors de son arrivée."
Presse régionale " Centre-Matin" du 29/10/1954

" ... L'appareil était silencieux, d'une couleur jaunâtre, lors de son départ; il prit une teinte rougeâtre... Trois points verts étaient visibles sur son pourtour ..."

Presse régionale " La Montagne-Aurillac" du 30-3I-10-1954

Il pourrait donc s'agir du même appareil. Un troisième article pouvant comporter une confusion de date mais correspondre au même cas fut publié.

27/10/1954 20h.45 entre Effiat et Vichy Témoin M.L. (inconnu).
" Le témoin eut son attention attirée par un disque jaunâtre s'élevant dans le ciel en prenant une couleur rougeâtre. L'objet portait trois points lumineux verts sur son pourtour..."

Presse régionale "La Montagne-Aurillac" du 29/10/1954

Ce dernier cas ressemble beaucoup aux deux précédents. De plus en ce qui concerne le cas rapporté par Vallée, il faut savoir que Biozat se trouve juste entre Vichy et Effiat.

DATE 08/11/1954
HEURE 18 h.00
LIEU Forêt de Vacheresse Voussac (Allier)
TEMOIN Inconnu

LES FAITS.

De nombreuses personnes assistèrent à l'atterrissage d'une sphère lumineuse en bordure de la forêt de Vacheresse. Une fois au sol, l'engin s'éteignit. Le lendemain, sur les lieux, la terre semblait avoir été retournée. Alors que partout ailleurs le sol était jonché de feuilles mortes à cet endroit la terre était à nu sur un cercle de 4 à 5 m de diamètre.

SOURCES.

Catalogue J. Vallée.

ENQUETE.

L'enquête menée en Mai 1972 ne permit pas de retrouver l'un de ces nombreux témoins. Toutefois, la secrétaire de mairie, interrogée, se souvenait que "vers cette époque", une vieille femme décédée depuis et qui revenait d'aller chercher du lait à la tombée de la nuit avait pu observer le départ de la sphère en question (?) qui aurait marqué un temps d'arrêt juste au dessus des arbres.

ENQUETEURS.

Jean Giraud et Jean Michel Roche Groupe 03100

DATE ../07/1967
HEURE OI h.00
LIEU Vichy-Hauterive
TEMOIN Monsieur Pierre Ferrorenko Machiniste.

LES FAITS.

" Le témoin rentrait chez lui après son travail lorsqu'il aperçut un engin tout éclairé qui se posait derrière des maisons. Cela produisit un embrasement qui éclaira comme en plein jour. Le témoin eut tellement peur qu'il resta figé sur place quelques instants puis il prit ses jambes à son cou. Des camarades le reconduisirent chez lui en voiture car il avait trop peur de se retrouver nez à nez avec l'appareil."

SOURCES.

Presse régionale "La Montagne" du 20/07/1967

Fichier Groupe LDLN Riom Clermont.

ENQUETE.

Enquête en cours

DATE 28/10/1967
HEURE 19 h.00
LIEU Chazeuil (Allier)
TEMOINS Madame S. d'Aboville et d'autres personnes

LES FAITS.

Des automobilistes virent une vive lumière jaillir d'un pré à gauche de la route ... après plusieurs évolutions, la boule lumineuse qui semblait suivre la voiture fut rejointe par un appareil semblable. Bientôt, tous deux se mirent à dériver lentement en marche arrière et disparurent.

SOURCES.

Fichier Groupe LDLN Clermont Riom.

ENQUETE.

Pas d'enquête de faite.

DATE ../ET/1968
HEURE 00 h.00
LIEU Pont Vert (sortie sud de Montluçon)
TEMOIN Monsieur Bernard Marais (25 ans)

LES FAITS.

Le témoin rentrait d'une séance de cinéma et sortait de Montluçon par la N 693. Il venait juste de quitter l'agglomération quand son attention fut attirée par la présence d'un disque lumineux à sa droite, de forme légèrement ovalisée qui par sa taille et sa couleur évoquait la lune rousse à son lever. Le disque se déplaçait en se rapprochant rapidement car son diamètre apparent devenait de plus en plus grand. Ses contours étaient netset il portait en son centre une tache rouge orange plus claire (lumineuse) que le reste.

Le témoin qui pensait à un bolide rentrant dans l'atmosphère ralentit son véhicule pour mieux observer.

L'objet de consistance gazeuse se déplaçait à une allure vertigineuse selon une trajectoire rectiligne nettement inclinée vers le sol.Dans sa descente qui dura moins de 15 secondes, l'objet décrivit une large courbeà gauche et se retrouva bientôt près du sol à 100 ou 150 m derrière les pylones d'une ligne à haute tension qui se silhouettaient parfaitement devant sa lumière.

En arrivant près de ces pylones, l'objet marqua une décélération formidable, parut se stabiliser, sa trajectoire devint horizontale et il s'inclina vers le sol comme s'il voulait atterrir. Il paraissait alors de la taille d'un wagon de chemin de fer pour voyageurs, un peu moins long, mais plus haut. Sa forme géométrique du début s'était transformée en une masse "patatoide" sa couleur était devenue moins vive et sa luminosité avait baissé, la lumière semblant concentrée à son avant. Il décrivit alors une seconde partie de trajectoire à vitesse très lente qui fut observée durant deux à trois minutes.

La route descendit dans une vallée encaissée et lorsque le témoin se retrouva au sommet de l'autre versant, plus rien n'était visible.

Aucune anomalie de fonctionnement de la voiture. Aucun trouble physiologique chez le témoin

Ciel clair, pas de vent ni de brume, pas de lune, température douce.

Aucun bruit particulier ne fut perçu.

Dès le lendemain, le témoin se rendit sur les lieux de son observation parcourut les champs à la recherche de traces possibles mais ne découvrit rien d'anormal.

SOURCES. Témoin connu de l'enquêteur

ENQUETE. Elle fut effectuée plus de cinq ans après les faits.

ENQUETEUR.
Marc Ribière Groupe 03100 (Décédé)

DATE ../ET/197I ou 72
HEURE 03 h.00
LIEU Entre Quinssaines et Lamaids (Allier)
TEMOIN Monsieur Trouillet (Libraire) environ 20 ans

LES FAITS.

Cette nuit là, malgrè une absorption "habituelle" de somnifères, le témoin ne parvenant pas à trouver le sommeil, se leva vers I h.00, s'habilla et partit droit devant lui en remontant l'Avenue Jules Guesde qui correspond à la N I45 dans la traversée de Montluçon. Le temps était doux et bien que légèrement vêtu, le témoin ne se rappelle pas avoir ressenti les atteintes du froid. Très nerveux, il marcha SANS RAISON pendant environ deux heures et parcouru ainsi plus de dix kilomètres le long de la N.I45. Il arrivait en vue de Lamaids dont il distinguait les lumières de l'éclairage public lorsque son attention fut attirée par une lueur orangé vif mais non aveuglante immobile au niveau du sol à quelques centaines de mètres à gauche de la route.

Cette lueur provenait du sol. Il s'agissait d'un dome hémisphérique de lumière ne rayonnant pas et n'éclairant pas le paysage alentour et dont labase était dissimulée derrière une haie à environ 200 m. du témoin. Ce dome nettement plus volumineux qu'une meule de paille pouvait avoir 5 à 6 m de haut et 10 à 12 m de large (diamètre) Ses contours étaient à la fois nets et flous, la zone de lumière et la zone de nuitétaient parfaitement séparées comme si la lumière restaitgroupée près de sa source, comme prisonnière sous une cloche invisible. Le phénomène n'évoquait rien de matériel. Aucun mouvement n'était perceptible, toutefois, l'ensemble changeait constamment de couleur tout en restant dans les tons d'orange. Le changement de couleur se faisait de façon progressive mais rapide et affectait d'un coup tout l'ensemble du phénomène. La couleur la plus fréquemment observée était celle ressemblant à l'éclairage à la vapeur de sodium. Les haies non éclairées se découpaient parfaitement en silhouettes devant le phénomène. Aucun bruit ne fut perçu.

Le témoin, au courant du phénomène OVNI, décida d'aller voir de plus près, bien qu'il n'ait pas immédiatement rattaché ce qu'il voyait au phénomène OVNI. Justement, à gauche de la route et faisant avec elle un angle de 30°, s'amorçait une petite voie secondaire goudronnée. Le témoin s'y engagea pour constater que le phénomène se trouvait alors à droite de l'axe du chemin suivi, donc entre la N 145 et la "départementale". Marchant d'un pas rapide sans prendre aucune précaution de dissimulation, le témoin s'approcha de la masse lumineuse sur laquelle aucun changement ne fut noté. Elle ne produisait aucune impression de danger ou de menace.

Le témoin parcourut ainsi la moitié de la distance qui le séparait du phénomène lorsque brusquement, IL FUT ASSAILLI PAR UNE PEUR PHYSIQUE VIOLENTE ET IRRAISONNEE, COMME PROJETEE PAR LE PHENOMENE. Ce fut d'abord une peur PHYSIQUE (contractions musculaires, hérissement du système pileux, froid dans le dos, accélération du rythme cardiaque ...) et incompréhensible car en même temps qu'il la ressentait, le témoin se disait QU'IL N'AVAIT AUCUNE RAISON D'AVOIR AINSI PEUR. Son esprit ne comprenait pas la réaction de son corps.

Il s'immobilisa car il se sentit bientôt gagné par une peur PSYCHOLOGIQUE provoquée, elle, par la peur physique qu'il ressentait sans la comprendre. Cette peur tourna à la PANIQUE et effectuant un rapide demi-tour, le témoin partit au pas de course. Quand il arriva à la route, SES PEURS l'avaient quitté et il se sentait assez calme. Il se retourna, constata que le phénomène était toujours là, parfaitement inchangé et constata aussi que la nature entière était silencieuse, anormalement silencieuse, mais ne put préciser quand ce silence s'était établi.

Il reprit alors calmement la route de Montluçon, parcourut les 12 Km en sens inverse et fut de retour chez lui à l'aube. Il ne se coucha pas mais ne ressentit dans la journée aucune fatigue. Il ne souffrit d'aucun trouble physiologique consécutif à son aventure.

Il voulut bien retourner sur les lieux pour voir s'il n'y aurait pas de traces, mais il ne trouva pas l'occasion de le faire.

Il ne rattache pas particulièrement son aventure au phénomène OVNI, mais n'y trouve aucune autre explication.

SOURCES.

Communication personnelle

ENQUETE.

Elle fut effectuée le 18/07/75 donc trop tard pour permettre de retrouver des traces sur les lieux, toutefois, une visite sur place fut décidée et révéla une INEXPLICABLE IMPOSSIBILITE.

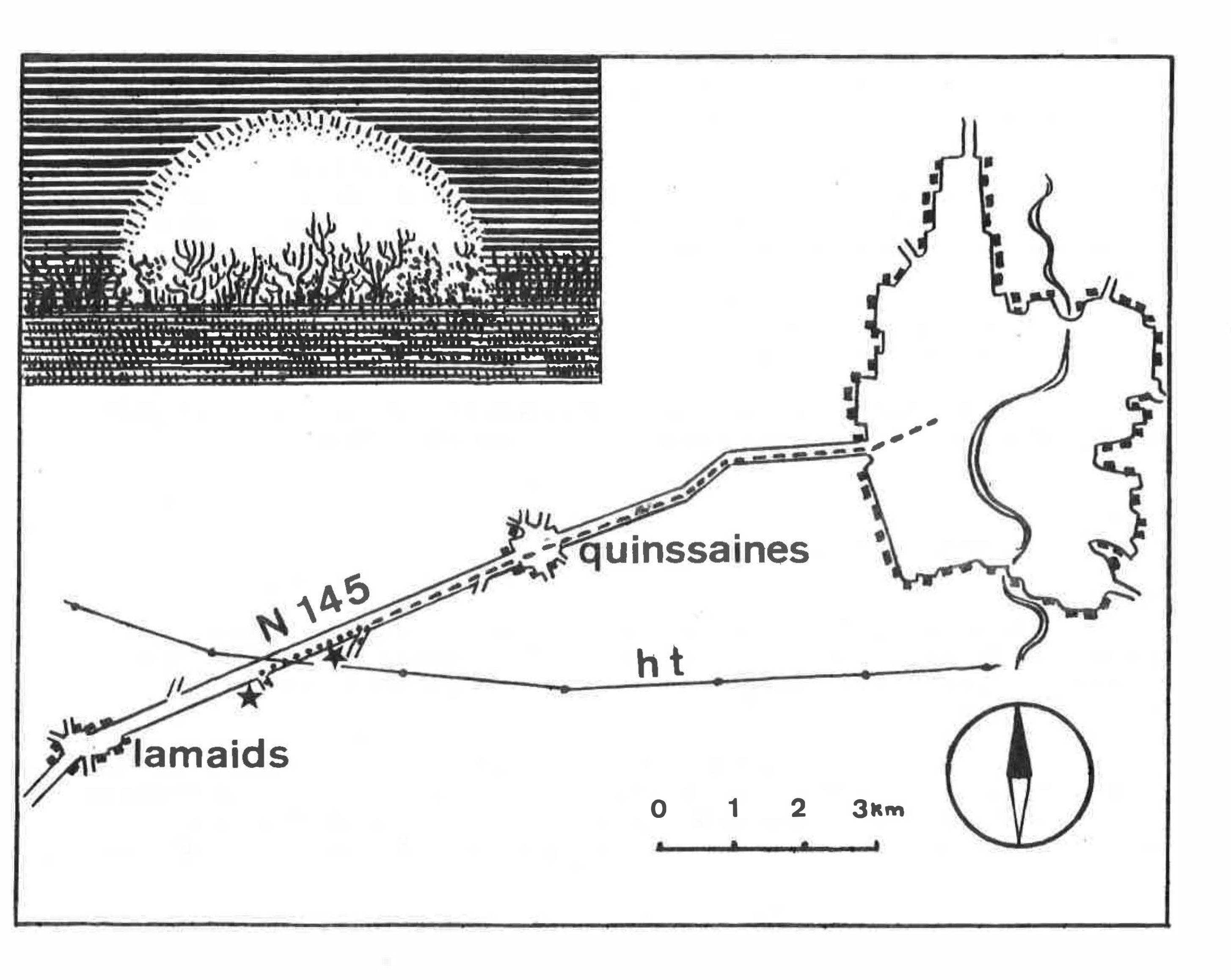
Le témoin est sur qu'au moment de son observation, il se trouvait dans la dernière descente avant Lamaids visible à l'horizon. Il est sûr aussi que pour se rapprocher du phénomène, il emprunta une petite route goudronnée à gauche faisant un angle de 30° avec la N 145.

Or, ni sur place, ni sur carte IGN il n'existe de route secondaire faisant un angle de 30° avec la nationale. La seule voie qui existe est un chemin de terre perpendiculaire à la route. Confronté à cette impossibilité, le témoin avoua sa plus totale incompréhension MAIS MAINTINT TOUTES SES DECLARATIONS. Indubitablement, il est sincère et ne comprend pas comment il a pu vivre une telle aventure en un endroit qu'il a parfaitement identifié et qui pourtant n'existe pas.

ENQUETEUR.

Jean Giraud Groupe 03100

quinssaines



DATE ../AU/197I
HEURE 17 h.00 environ
LIEU Montluçon (Saint-Jean)
TEMOINS Monsieur Joel Bodain et un camarade (Philippe Bruntz)

LES FAITS.

Les deux enfants observèrent en direction de l'Est et à une centaine de mètres d'eux une énorme masse ronde, blanche, semi transparente, plus semblable à un disque vu de face qu'à une sphère et parfaitement immobile au dessus des toits des maisons. L'objet "énorme" (au moins 4 cm à bout de bras donc de 6 à 8 m. de diamètre réel) se tenait verticalement face aux témoins et était parsemé de pastilles rondes, toutes de même taille (I m de diamètre environ) immobiles les unes par rapport aux autres et plus blanches que le disque lui-même. Aucun bruit ne fut entendu, aucune odeur ne fut sentie. Comme "il ne se passait rien" et que le phénomène restait parfaitement inerte, au bout d'une ou deux minutes, les enfants abandonnèrent leur observation sans se préoccuper de la fin du phénomène qui bien que situé juste au dessus de l'agglomération ne fut observé par personne d'autre.

SOURCES.

Communication personnelle

ENQUETE.

Elle fut réalisée le 28/09/1974 auprès de Joel Bodain. Il ne fut pas possible de retrouver Philippe Bruntz afin d'obtenir confirmation du témoignage.

ENQUETEUR.

Jean Giraud Groupe 03100

DATE ../07/1973
HEURE 00 h.30
LIEU DOMERAT (Allier)
TEMOINS Monsieur MOLLIER Dominique (12 ans) et deux camarades

LES FAITS.

Les trois enfants se trouvaient à jouer sur la place de Domérat lorsque cette dernière fut entièrement illuminée par des faisceaux lumineux extrêmement puissants alternativement bleus et rouges et semblant avoir leur source au sol à environ 800 m. des témoins sur la route de Givrette. L'origine de ces faisceaux ne put être déterminée. L'un s'allumait, rouge, durait quelques minutes (une ou deux) s'éteignait et était remplacé par un bleu, et ainsi de suite. Ils étaient aussi éblouissants que de la soudure à l'arc. Les enfants impressionnés regardèrent une dizaine de minutes puis rentrèrent chez eux sans observer la fin du phénomène qui apparemment n'eut pas d'autres témoins.

SOURCE.
Témoin connu de l'enquêteur.

ENQUETE.
Elle fut assez sommairement réalisée en 1975 par un jeune enquêteur.

ENQUETEUR.
F. Kunze Groupe 03100

DATE 25/12/1973
HEURE 2I h.00 environ
LIEU Les Riveaux Saint Bonnet-de-Tronçais
TEMOIN Madame Jandreau

LES FAITS.

Vers 2I h.00 le témoin sortit pour vérifier que ses chiens étaient bien rentrés. Machinalement, elle promena un regard sur le ciel VIDE, de gauche à droite, mais lorsqu'elle regarda à nouveau en face d'elle, le phénomène était làcomme s'il venait juste de s'allumer.

Il s'agissait d'abord d'une sorte de "cloche" lumineuse immobile au-dessus d'un pré à une centaine de mètres d'elle.L'objet stationnait juste au-dessus du sol car la silhouette des arbres de la forêt proche (Tronçais) se découpait sur la nuit AU DESSUS de lui mais il ne donnait pas l'impression d'être posé. Il avait les contours nets et était d'une luminosité jaune laiteuse comme la lune. Le témoin eut l'impression qu'il s'agissait d'une matière translucidecar il lui sembla distinguer à l'intérieur du "dome" et disposé verticalement selon son axe, comme " une sorte de tuyau de poële sombre ". De part et d'autre de ce tuyau, le dome était entaché de deux zones plus sombres vaguement circulaires. La taille de l'objet fut estimée à celle d'un petit tracteur, soit 3 m. de diamètre environ.

Au dessus de ce dôme et légèrement décalésà droite par rapport à luise tenaient "deux tubes au néon jaunes" placés horizontalement l'un au dessus de l'autre, le supérieur peut-être un peu peu plus long, et tous les deux parfaitement immobiles. Ils apparaissaient nettement au-dessus de la cime des arbres mais sans être trop hauts car le témoin voyait les trois objets d'un seul coup d'oeil. La longueur apparente des tubes était environ la moitié de la largeur du dome mais ils donnaient l'impression d'être beaucoup plus éloignés que ce dernier.

L'ensemble immobile et silencieux fascina le témoin qui le contempla plusieurs minutes sans bouger et sans penser à appeler appeler son mari à quelques mètres de là dans la maison. Puis brusquement, Madame Jeandreau se sentit attirée:aspirée en direction du phénomène. Elle sentit ses pieds QUITTER LE SOL et elle se cramponna à la poignée de la porte proche. A ce moment un de ses chiens pris de panique lui fila entre les jambes pour se réfugier dans la maison. Le témoin baissa machinalement les yeux et quand il les releva, tout avait disparu, le ciel était vide comme si le phénomène s'était éteint. Par la suite, aucune trace suspecte ne fut relevée sur les lieux de l'observation et le témoin ne souffrit d'aucun trouble physiologique.

SOURCES.

Communication personnelle de Robert Catinat LDLN Creuse

ENQUETE. Le fait ayant été connu tardivement, l'enquête ne fut faite que le 07/06/1976 et même pas sur les lieux car depuis l'observation, la famille Jeandreau avait déménagé.

ENQUETEUR.

Giraud Jean Groupe 03100

DATE ../02/1974
HEURE 22 h.30 puis 23 h.00 et 04 h.00
LIEU Le Champ de la Croix Bizeneuille (Allier)
TEMOINS Famille L. (Anonymat exprimé).

LES FAITS.

La famille réside dans une maison neuve isolée du bourg et sise en bordure de la D 603. Le rez de chaussée est constitué de caves et du garage si bien que les locaux d'habitation dominent de 3 m le niveau du sol. La vue sur la campagne environnante est parfaite.

Un jeudi vers 22 h.30, la mère et la grand'mère regardaient un feuilleton à la télévision. La fille Isabelle 12 ans jouait dans le couloir. Le grand-père et deux autres enfants étaient couchés et dormaient depuis longtemps, le père travaillant de nuit était absent.

Le couloir où jouait Isabelle donnait sur le palier d'un escalier extérieur dont il était séparé par une porte munie en * son centre d'un grand panneau en verre cathédrale. Soudain, la fillette se précipita vers sa mère et sa grand'mère en proie à une terreur évidente car " elle avait vu à travers la vitre quelqu'un/quelque chose dehors". En effet, déformées par la nature du verre, elle avait pu voir des masses lumineuses rouges évoluant en silence dans la cour en contrebas. Les deux femmes essayèrent de la rassurer en invoquant les feux rouges d'une voiture ayant pu profiter de la cour pour faire demi-tour... en vain ... Peu rassurées elles non plus, elles allèrent voir dans le couloir mais se gardèrent bien d'ouvrir la porte. Elles ne virent rien.

La fillette resta avec ses parents jusqu'à la fin du feuilleton et qui, vers 23 h.00, décidèrent d'aller se coucher. Regardant machinalement par la porte de la cuisine (orientée à l'Est) elles découvrirent alors une grosse boule de feu se promenant environ à 400 m de la maison en direction du Nord-Est. L'objet avait la forme d'uns boule lumineuse rouge d'un diamètre apparent bien supérieur à celui de la pleine lune. Il semblait évoluer à la verticale d'un chemin de terre menant au lieu dit "Le Taillis" Près de ce chemin étaient garées deux caravanes vides distantes de 6 m l'une de l'autre et dont les toits étaient parfaitement visibles. La sphère lumineuse semblait effectuer un lent va et vient de l'une à l'autre en décrivant un court arc de cercle. Les témoins observèrent un moment, puis pris de peur allèrent se coucher...

Le lendemain, vers 04 h.00, le grand père ignorant tout de l'observation et s'étant levé pour satisfaire un besoin naturel entrevit par la fenêtre de la cuisine un énorme "phare" rouge aux contours flous mais extrêmement lumineux, d'un diamètre supérieur à celui de la pleine lune qui se tenait immobile à hauteur des arbres en direction du lieu dit " Le Taillis ", mais il n'y attacha pas d'importance et retourna se coucher.

SOURCES.

Communication personnelle.

ENQUETE.

Elle fut effectuée asse? tardivement le 04/06/1974 La mère, la grand'mère et le grand-père furent interrogés séparément et les témoignages concordèrent. Isabelle, très traumatisée par ce qu'elle avait vue refusa d'être questionnée car elle ne voulait plus entendre parler de "ça". Elle put toutefois être interrogée en Juin 1977, mais ses déclarations étaient hélas trop entachées d'éléments qu'elle n'avait pas observés mais qui lui avaient été racontés par ses parents.

Toutefois, dans les jours qui suivirent l'observation, le père prévint la Gendarmerie. Les Gendarmes de la brigade d'Hérisson se rendirent sur les lieux et cherchèrent des traces possibles. N'en ayant trouvé aucune, ils n(établirent aucun rapport.

ENQUETEURS.

Brigade de Gendarmerie de Hérisson -

Giraud Jean Groupe O3IOO

DATE 22/02/1974
HEURE 23 h.00
LIEU Le Lac Sauvagny (Allier)
TEMOINS Madame et Monsieur J.M. L. (Anonymat demandé)

LES FAITS.

Vers 23 h.00, le témoin et son épouse rentrant d'un voyage à Dijon circulaient en R.8 sur la N.694. Jusque là, ils n'avaient rencontré que du brouillard, mais peu après Cosne, la visibilité était redevenue parfaite. C'est alors qu'ils commencèrent à remarquer au loin une lueur blanche intensesituée à droite de l'axe de la route mais dont la source était cachée par la végétation. Mr. L. envisagea de nombreuses explications pour rendre compte de la présence de ce projecteur qui pouvait soit apartenir à un agriculteur travaillant tard, soit à une équipe de l'E.D.F. effectuant une réparation, soit même à des militaires en manoeuvres.

Juste après avoir dépassé la bifurcation menant à Sauvagny et en franchissant un virage à droite, la végétation qui s'interposait disparut, faisant place à une prairie dégagée en contrebas de la route et à la haie taillée très près du sol. Alors M. L. et son épouse purent découvrir la "chose" posée au milieu du champ à 30 ou 40 m à droite du bord de la chaussée. Cette présence parut simplement"insolite" à M. L. qui conduisait et qui, pour mieux l'observer se mit à ralentir machinalement.

L'ensemble composé de quatre parties distinctes mesurait environ 8 m de haut. Le sommet était formé d'un cylindre de 3 m de diamètre et de I m d'épaisseur au moins, aussi lumineux que des projecteurs de stade. Malgré cette intensité, ses bords se découpaient nettement sur la nuit, il n'éblouissait pas les témoins et surtout, N'ECLAIRAIT PAS LES ALENTOURS qui demeuraient dans l'obscurité la plus totale. Juste sous ce disque épais partait le "corps" de l'objet en forme de tronc de cône d'un diamètre égal à à celui du sommet en haut et se rétrécissant légèrement jusqu'au sol où il reposait. Cette partie verticale de 7 m de haut paraissait en verre dépoli éclairé de l'intérieur et était moins lumineuse que le sommet. De la séparation entre le sommet et le corps partait un faisceau lumineux à peine distinct allant en s'élargissant jusqu'à éclairer le sol sur un diamètre de 6 m environ où curieusement, la végétation au lieu d'apparaitre verte avait une teinte marron rosé. Les bords de ce faisceau étaient assez flous.Toutes les lumières d'intensité variée du sommet, du corps et du faisceau étaient uniformément blanches

A l'intérieur de la zone éclairée par le faisceau, il y avait de nombreuses "formes" noires parfaitement nettes évoquant des tuyaux courbés en arceaux et allant de la base de l'objet à la limite de la zone éclairée. Au début, M. L. les assimila à des branchages morts, mais en passant juste devant le phénomène, il remarqua une de ces formes dressée à droite jusqu'à une hauteur de I,50 m et QUI REMUAIT comme un serpent dressé. Il comprit aussitôt que ces "formes" étaient quelque chose de VIVANT !

Son épouse observa la même chose et en fit la même description, mais elle ne remarqua pas la forme dressée et mouvante. Bien que tous deux n'aient vu que des phénomènes lumineux (exceptées les formes noires au sol), ils furent aussitôt persuadés qu'ils se trouvaient devant un OBJET MATERIEL.

Monsieur L. commença à freiner afin de s'arrêter devant l'objet. Dès qu'il commença son freinage, il fut envahi par une sensation de froid glacial et fut pris de tremblements , mais il n'attacha aucune importanceà ces symptomes et n'envisagea même pas qu'ils aient pu être liés à la présence du phénomène qui pour lui n'avait rien à voir avec les OVNI.Curieusement son épouse ne ressentit pas ce froid, alors qu'elle était pourtant assise devant son mari par rapport au phénomène, mais, elle eut à la fois la conviction forte et irraisonnée que cela représentait un DANGER, pourtant , elle n'éprouva aucune peur. Dès que son mari commença à freiner, elle lui cria " VA T'EN! FILE !" avec une telle conviction et une telle force qu'il lui obéit sans chercher à comprendre. Il appuya sur l'accélérateur et la reprise du moteur fut parfaite. D'ailleurs, aucune perturbation ne fut remarquée, ni mécaniquement, ni sur l'éclairage des phares. Monsieur L. demanda à son épouse de bien repérer l'endroit afin qu'ils puissent revenir voir le lendemain. Aucun bruit particulier, aucune odeur spéciale n'avaient été perçus.

Un peu plus loin, les deux témoins se retournèrent, l'objet était encore visible. Ils purent ainsi le voir pendant 5 à 600 m. puis brusquement, il fut caché par la végétation et curieusement, il ne subsista aucune lueur pouvant trahir sa présence.

Durant les 30 Km qu'il leur restait pour arriver chez eux, les témoins confrontèrent leurs observations qui étaient parfaitement concordantes à l'exception de la forme drèssée et de la sensation de froid perçues uniquement par le mari. Une fois arrivés chez eux, ils se mirent chacun dans un coin et firent séparément un dessin de ce qu'ils avaient vu. Les deux dessins concordent parfaitement.

Dès le lendemain, ils allèrent faire une déposition à la Brigade de Gendarmerie d'Hérisson puis prévinrent un de leurs amis, Gérard Nicoulaud un enquêteur collaborant à LDLN.

Précisons encore que c'est bien après coup qu'ils prirent conscience qu'ils avaient du observer un OVNI.

SOURCES.

Communication personnelle de Gérard Nicoulaud.

ENQUETES.

Il y eut en fait trois enquêtes.

Dès le lendemain, après être allés faire leur déposition à la Gendarmerie, les témoins accompagnés de M. Nicoulaud se rendirent sur les lieux de leur observation afin d'essayer d'y retrouver des traces prouvant qu'ils n'auraient pas rêvé. Les lieux furent très facilement retrouvés mais il n'y subsistait aucune trace bien que le champ de l'observation ait été parcouru de long en large. Un rapport fut dressé par G. Nicoulaud.

Le jour suivant, les Gendarmes se rendirent à leur tour sur les lieux. Ils n'y découvrirent rien mais établirent néanmoins un rapport détaillé sur cette affaire.

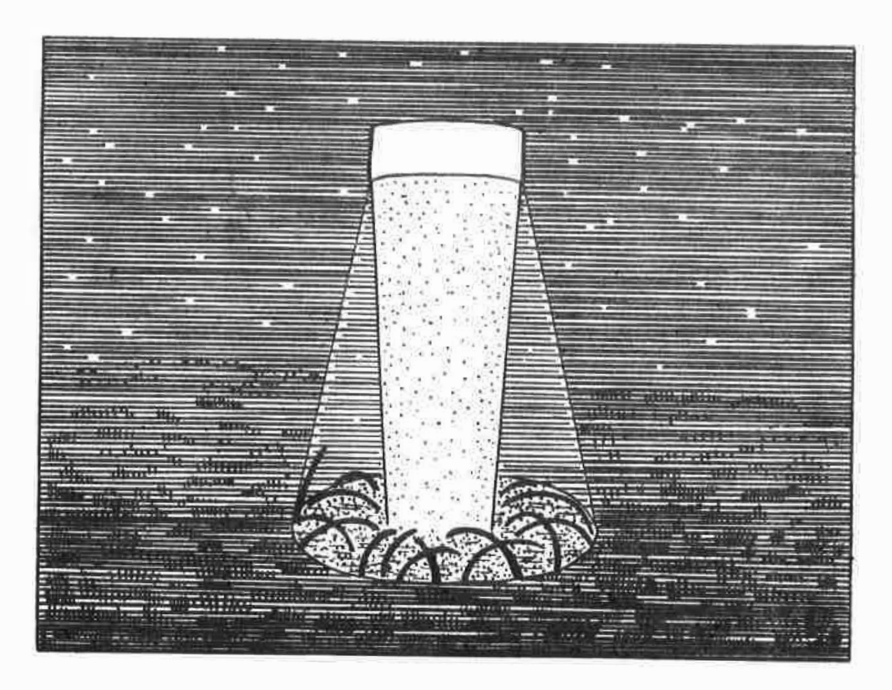
L'enquête du Groupe 03I00 fut effectuée assez tardivement le 29/04/1974. La version donnée par les témoins se révéla en tous points conforme à leur déposition à la Gendarmerie. Les lieux furent encore une fois soigneusement examinés maisaucune trace suspecte n'y fut decelée. Par la suite, il n'y eut aucune altération dans la croissance de la végétation.

Le principal témoin, Monsieur L. étant artiste peintre de talent et de renom, toutes ses estimations de tailles, proportions, formes et couleurs peuvent être admises comme correspondant à un reflet très fidèle de la réalité perçue.

ENQUETEURS.

Brigade de Gendarmerie de Hérisson.
Gérard Nicoulaud collaborateur LDLN.
Giraud Jean Groupe 03I00


22 02 74 le lac d'après croquis du témoin



DATE I5/04/1974
HEURE 20 h.15 environ
LIEU D.11 Les Emerins entre Gipcy et Cosne (Allier)
TEMOIN Mademoiselle Nicole Saudron (20 ans) Infirmière

LES FAITS.

La nuit était tombée, le témoin rentrait de Moulins en 2 CV en roulant très doucement car quelques kilomètres avant, son pare-brise avait été cassé par un caillou projeté par un autre véhicule.

A l'entrée de la forêt de Dreuille, Lieu dit Les Emerins, elle découvrit posée dans un champ à gauche de la route une masse hémisphérique rougeoyante. Le phénomène de quelques mètres de diamètre était situé juste derrière la haie qui en cachait d'ailleurs la base. Ses bords étaient nets et son apparence était celle de la braise avec à la fois des scintillements et des nuances plus vives par endroit. Le témoin pas du tout rassuré se hata de s'éloigner du phénomène qui ne fut observé que quelques secondes à une vingtaine de mètres. Aucun bruit ne fut perçu, aucune odeur particulière ne fut sentie. Il n'y eut aucune interférence mécanique (moteur-phares).

SOURCES.
Communication personnelle.

ENQUETE.

Elle fut rapidement effectuée le 22/04/1974. Elle mit en évidence la sincérité du témoin et montra aussi que ce dernier était en fait incapable de déterminer avec exactitude le lieu de son observation. Celui mentionné dans le présent rapport ne constitue qu'une estimation "possible". Toute la portion de route entre Gipcy et Cosne fut reparcourue de jour avec le témoin qui ne reconnut pas de façon catégorique le lieu de la rencontre. Aux Emerins, réside un garde forestier qui fut interrogé et avoua n'avoir rien remarqué. Par contre la visite de la portion de route révéla que les haies avaient été récemment taillées et les coupes brûlées sur place. Il n'est pas impossible qu'en cette période de vague d'observations, le témoin ait été abusé par un cercle de braises rougeoyantes qui subsistent parfois longtemps après après qu'un tel feu ait perdu ses dernières flammes. Toutefois cette explication plausible (des cercles de cendres furent retrouvés) ne rend pas compte de l'aspect du phénomène en dome dépassant très nettement PAR DESSUS la haie, mais elle n'en impose pas moins un doute certain.

ENQUETEUR.

Jean Giraud Groupe 03I00

DATE ../05/1974
HEURE 16 h.30 environ
LIEU Sablière Barrat Vaux (Allier)
TEMOIN Monsieur Jean M. (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de la pêche, (15/06/74) le témoin était occupé à pêcher dans un bras mort du Cher, proprieté privée des sablières Barrat. Il était assis rive droite sur un chemin tracé au bulldozer pour les camions et surplombant l'eau de 50 à 60 cm. Il avait tendu deux lignes, une à droite, une à gauche. A un moment il perdit de vue le bouchon de gauche et se pencha pour essayer de le retrouver.

A cet instant précis,il entendit un "PLOUF" sonore au raz de la berge à sa droite à une vingtaine de mètres de lui, et comparable à celui qu'aurait pu produire un bidon tombant dans l'eau. Il tourna la tête et resta à la fois stupéfait et effrayé.

A l'emplacement du PLOUF, l'eau était soulevée en un incroyable sillage de 2 m de large et 60 cm de profondeur. Ce sillage se propageait droit vers la rive opposée distante de 50 à 60 m. En même temps, le témoin entendait venant de SOUS L'EAU et peut-être produit par l'invisible objet qui produisait le sillage, un ronflement de moteur comparable en intensité et en tonalité à celui d'un moteur de camion, mais beaucoup plus régulier. C'était quelque chose de "terrible" (le témoin employa souvent ce qualificatif) et il se recula de quelques pas pour ne pas être emporté par la vague. Le sillage avançait assez vite sur le plan d'eau calme et sans courant. Durant la moitié de son trajet il conserva la même ampleur puis progressivement se mit à décroitre tandis que le ronflement se faisait plus faible. Dans le dernier quart du parcours (15 ou 20 derniers mètres) l'eau fut simplement agitée en surface trahissant légèrement le passage de la chose invisible qui bientot atteignit l'autre rive où se produisit alors comme un souffle vertical.

Puis plus rien, le témoin regarda tout autour de lui et en l'air mais ne vit rien. D'ailleurs à part ce sillage AUTO PROPULSE puisqu'il conserva une vitesse régulière, il ne vit rien et n'entendit rien AVANT et APRES le phénomène. Une fois tout fini, il resta encore une demi heure à pêcher sans rien remarquer d'anormal. Aucun poisson mort par exemple ne vint flotter à la surface.

SOURCES.

Presse régionale "La Montagne " du 14/07/1974

ENQUETE.

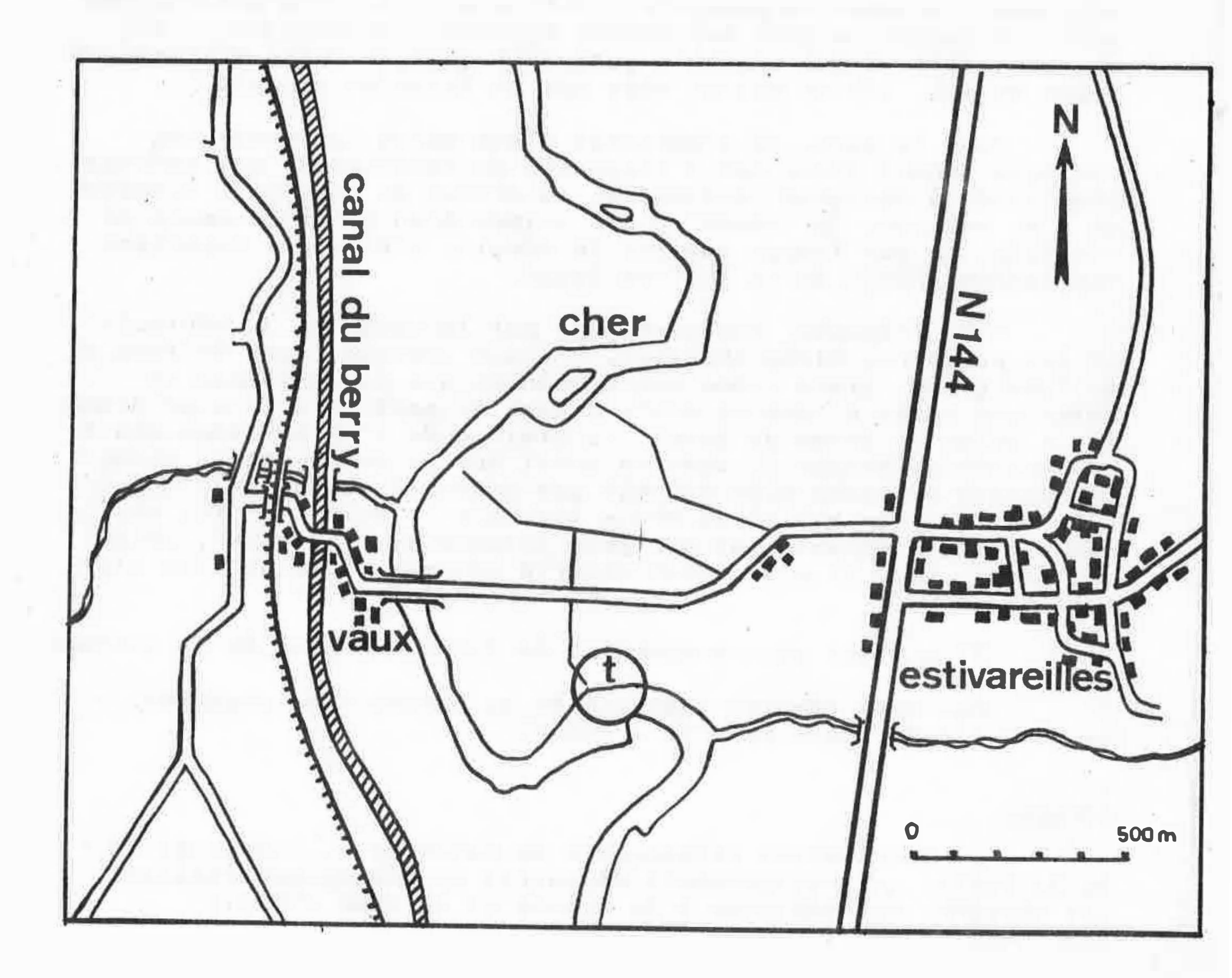
Le témoin parla de son affaire chez lui, en particulier à son neveu et dans les jours suivants, ils vinrent en barque sonder l'endroit du soufflemais ne découvrirent rien.

L'enquête fut réalisée le 15/07/1974, lendemain même de la parution de l'article dans la presse. Outre les déclaration du témoin, fut aussi recueilli l'avis du garde champêtre qui connait parfaitement la faune de l'endroit et qui affirma qu'aucun animal ne pouvait avoir provoqué un tel phénomène. Il n'existe actuellement aucune interprétation naturelle ou artificielle pour rendre compte des faits observés.

ENQUETEUR.

Giraud Jean Groupe 03100.

.. 05 74 vaux



DATE 15/08/1974
HEURE 22 h 15 environ
LIEU Le Lac Sauvagny (Allier)
TEMOINS Monsieur Philippe C. (22 ans) et son épouse(24 ans) Anonymat.

LES FAITS.

Les deux jeunes gens venant de Montluçon circulaient sur la N 694 en direction de Cosne. Ils venaient juste de dépasser Bizeneuille lorsque, l'épouse la première, ils remarquèrent une grande lueur au sol derrière les arbres à gauche de la route. En approchant, ils découvrirent un phénomène lumineux immobile au sol dans la même prairie et au même endroit que lors de l'observation de Monsieur et Madame L. le 22/02/1974. Pourtant ils n'avaient pas connaissance de l'observation antérieure.

Bien qu'interrogés très soigneusement, ils furent dans l' impossibilité totale de décrire l'objet de leur vision.Il y a à cela deux raisons, la première c'est qu'affolés, ils accélérèrent pour s'éloigner le plus rapidement possible, la seconde, c'est que ce qu'ils virent ensemble justement quelque chose d'indescriptible en soi. Ils ne purent même pas en faire un croquis.

Pour le mari, il s'agissait d'une masse lumineuse aux contours rendus flous par l'intensité du rayonnement qui semblait stabilisée à quelques centimètres au dessus du sol. D'un diamètre de 6 m. environ, la "chose" était animée d'un lent mouvement de rotation. Ce qui frappa surtout le témoin, c'était le caractère totalement IRREEL de la lumière émise.

Pour l'épouse, non accaparée par la conduite du véhicule et qui put ainsi mieux observer, c'était quelque chose de rond et de très grand, grand comme une maison et qui évoquait par la forme une sorte d'immense moule à baba de peut-être 10 m de diamètre (objet en forme de tore). La prairie de l'observation étant en contrebas, Madame C. observa aussi sur le dessus de la chose une partie ou tache plus blanche qui tournait autour de l'objet. Elle ne remarqua pas si la chose touchait le sol. Elle fut dès la confrontation envahie par une peur intense et "anormale", mêlée de "gêne" comme si elle avait observé quelque chose qu'elle n'aurait pas du.

Il n'y eut aucune anomalie de fonctionnement de la voiture.

Les deux témoins traumatisés se hatèrent de regagner le domicile de leurs parents à Cosne.

SOURCES.

Communication personnelle de Monsieur L. (observation du 22/02/74) qui curieusement découvrit ce témoignage relatant une observation similaire à la sienne et AU MEME ENDROIT EXACTEMENT.

ENQUETE.

Elle fut rapidement effectuée le 15/08/1974. Elle permit surtout de mettre en évidence le fait que, pris d'une incroyable panique, les témoins ne cherchèrent pas à détailler l'objet de leur observation. De fait, ils ne purent en fournir qu'une description très vague mettant surtout en relief les côtés irréels et indescriptibles de la chose mais n'apportèrent aucune précision sur des éléments tels que : forme, taille approximative, bruit, odeur ...

Une visite des lieux moins de trois jours après les faits ne révéla aucune trace suspecte ni aucune anomalie.

ENQUETEURS.

Gérard Nicoulaud collaborateur LDLN

Giraud Jean Groupe 03100

DATE 08/09/1974
HEURE 2I h.30 environ
LIEU Domaine de Bagnard Bizeneuille (Allier)
TEMOIN Monsieur L. (Anonymat exprimé) père du témoin du 22/02/1974

LES FAITS.

Le témoin venant de Louroux Hodement rentrait chez lui à Bizeneuille. En quittant la D. 603 pour s'engager sur la N.694, son attention fut attirée par la présence d'une lueur rouge d'abord en face de lui puis à gauche de la route nationale.

Cette lumière d'un rouge vermillon pur et intense provenait d'un objet en forme de coupole légèrement ogivale dont les contours se détachaient nettement sur le noir de la nuit.Du sommet de cette coupole qui semblait inclinée de 20° sur la gauche partaient des rayonnements jaunes très vifs qui descendaient le long de ses parois jusqu'à sa base en partie invisible derrière un rideau d'arbres au-dessus duquel apparaissait l'objet qui semblait se tenir immobile. Immobilité difficile à affirmer car le témoin bien qu'ayant ralenti ne s'arrêta à aucun moment. Pour Monsieur L. l'objet apparut "énorme" animé d'aucun mouvement de bascule, ni d'oscillation, ni de rotation. Il est possible d'estimer sa taille à 8 m. de Haut et 12 m. de Diamètre.

Le témoin poursuivant sa route perdit rapidement l'objet de vue derrière lui. Il arriva à son domicile quelques minutes plus tard, fit aussitôt monter sa femme dans la voiture et revint sur les lieux avec elle. Il fut ainsi de retour 5 à 6 minutes plus tard ... mais il n'y avait plus rien.

SOURCES.

Communication personnelle de Monsieur L.

ENQUETE.

Elle fut menée le II/09/1974 , soit trois jours après les faits. L'Instituteur de Bizeneuille, déjà au courant avait lui aussi mené son enquête et n'avait trouvé aucune explication "naturelle" au phénomène. Les champs et prairies au-dessus desquels pouvait se trouver le phénomène furent parcourus, mais aucune trace ne fut découverte.

Des personnes effectuant du camping sauvage avaient planté leur tente la nuit de l'observation à moins de 200 m de l'endroit où se trouvait le phénomène. Malheureusement ces campeurs ne purent ni être identifiés, ni retrouvés.

La seule anomalie notée fut que des sacs d'engrais, vides, se trouvant à quelques centaines de mètre du lieu de l'observation avaient été éparpillés en tous sens pendant la nuit de l'apparition sans que le vent ait pu en être la cause.

ENQUETEURS. M. l'Instituteur de Bizeneuille. Giraud Jean Groupe 03IOO

08.09.74 bizeneuille

D 603
a
b
N694
bagnard
sacs
campeurs
objet
N
0 100 200 300m

copie du dessin du témoin


st bonnet
ygrande
MOULINS
cosne
châtillon
sauvagny
vaux
bizeneuille
domérat
MONTLUÇON
lamaids
voussac
chazeuil
lalizolle
VICHY
biozat
BAVIC
0
10
ALLIER

DATE 22/08/1967
HEURE 10 h.30
LIEU Cussac (Cantal)
TEMOINS François Delpeuch (13 ans) et Anne Marie Delpeuch (9 ans)

LES FAITS.

Les deux enfants gardaient les vaches. En se levant, François apercut de l'autre côté de la route (D.57) ce qu'il prit pour quatre enfants qu'il ne reconnut pas. Intrigué, il appela sa soeur QUI NE PRONONCA JAMAIS LA PHRASE " VOUS VENEZ JOUER AVEC NOUS ? " rapportée dans presque tous les documents relantant l'affaire. Les inconnus n'avaient apparemment pas pris conscience de la présence des deux enfants. Derrière les êtres, à demi cachée par une clôture, se trouvait une sphère extrêmenent lumineuse et pénible à regarder d'apparence métallisée. Deux des êtres étaient debout à gauche de l'engin et se tenaient de profil par rapport aux témoins, le troisième se trouvait au centre, leur tournait le dos et, agenouillé, semblait gratter le sol, le quatrième, à droite regardait dans leur direction et était debout. Il tenait à la main une espèce de miroir aveuglant à deux faces. Leur taille était de I m à I m.20 et la sphère pouvait avoir 2 m à 2m.50 de diamètre. Les êtres furent perçus comme des "petits hommes noirs " au crane et au nez pointus, au menton accentué et aux bras très longs. Les jambes elles, paraissaient fines et courtes, un renflement près des oreilles évoquait une "barbe bouffante". Des cheveux noirs et une barbe couvraient le cou et le menton. Ils étaient vêtus d'une combinaison noire brillante... Semblant prendre brusquement conscience de la présence des enfants; les êtres regagnèrent leur engin, d'abord ceux de gauche, puis celui qui était agenouillé et enfin celui de droite au miroir. Leur rentrée ne fut pas du tout classique, collant les bras au corps, ils se propulsèrent à la verticale et plongèrent dans la partie supérieure de la sphère, (sans ouverture visible) après avoir effectué un retournement complet. L'être au miroir semblant avoir oublié quelque chose au sol redescendit puis remonta et rattrapa la sphère qui avait déjà décollé en spirale et se trouvait alors à 6 à 10 m de Haut.
Au moment de l'ascencion des êtres, les enfants purent remarquer qu'ils avaient les pieds munis de palmes énormes. L'engin décrivit encore quelques spirales, émit un sifflement aigu et doux, devint éblouissant et disparut droit dans le ciel en direction du Nord Ouest.

Durant toute l'observation, le chien des enfants aboya et les vaches meuglèrent. Une odeur de soufre emplit l'air. Les enfants s'occupèrent de leurs vaches et rentrèrent à la maison.

SOURCES.

Presse locale et Radios.

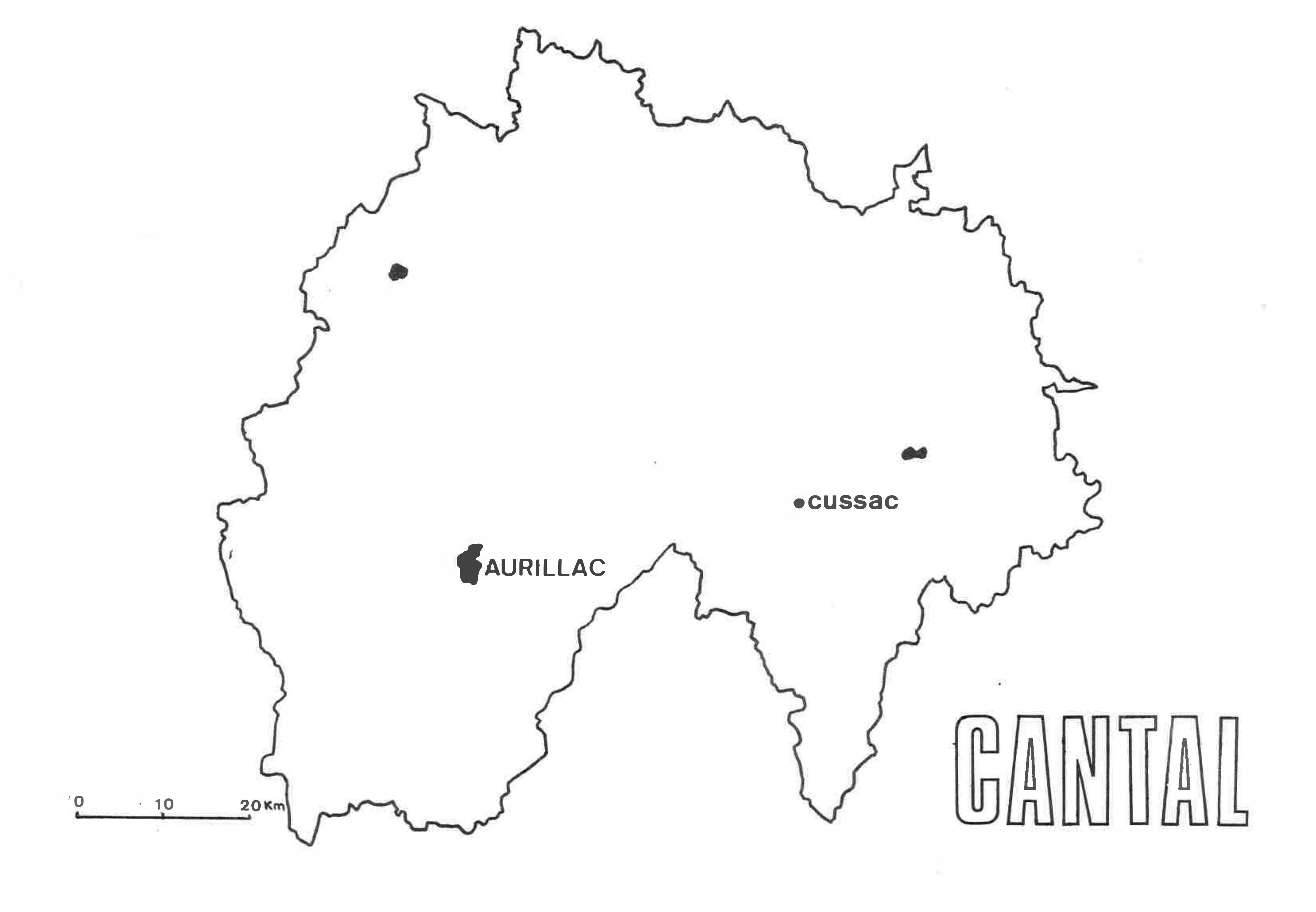
ENQUETE.

Ce cas est certainement l'un des mieux enquêtés à ce jour. Outre une très complète enquête de gendarmerie tous les groupements privés français déléguèrent des enquêteurs sur les lieux. C'est pourquoi il ne fait ici l'objet que d'un rapport très condensé.

ENQUETEURS.

Gendarmerie de Saint Flour. Joël Mesnard et Claude Pavy du GEPA. M. Claude de LDLN. M. Pulvin et Ameil du Cercle LDLN Riom-Clermont.

Luc Bourdin, enquêteur LDLN à Clermontrencontra en 1977 François Delpeuch étudiant à la Faculté de Clermont et refit une contre enquête complète sur le cas 10 ans après. C'est ainsi qu'il apprit que la phrase attribuée à Anne Marie (" Vous venez jouer avec nous ") est une pure invention journalistique car tout de suite les témoins se rendirent compte qu'ils n'avaient pas affaire à d'autres enfants. D'autre part, Anne Marie eut l'impression que la sphère reposait sur des pieds mais François ne vit rien de tel et pense qu'il s'agissait simplement de branches situées en dessous.


cussac
AURILLAC
0
10
20 Km
CANTAL

DATE OI/08/1952
HEURE 20 h.00
LIEU Craponne sur Arzon (Haute Loire)
TEMOIN Monsieur Balmont Marius

LES FAITS.

Inconnus. Références égarées.

DATE ../ET/1954
HEURE 22 h.00 environ
LIEU Saint Just Malmont (Haute-Loire)
TEMOIN Madame X. (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Madame X. et son mari circulaient en voiture un soir d'été 1954. Soudain, vers Saint-Just Malmont, leur attention fut attirée par la présence d'une énorme boule lumineuse immobile au milieu d'un champ. Le conducteur stoppa la voiture et les deux témoins descendirent pour mieux observer le phénomène. Mais soudain, la boule énorme et aveuglante se mit à avancer dans leur direction. Pris de peur les témoins regagnèrent leur voiture, mais avant qu'ils aient pu repartir, la boule avait pris de la vitesse et avait disparu à une allure vertigineuse.

SOURCES.

Monsieur Raymond Rousset, journaliste au "Progrés". Communication personnelle.

ENQUETE.

Aucune enquête n'a été faite.

DATE 27/06/1967
HEURE 22 h.00
LIEU Chavagnac Saint Paulien (Haute-Loire)
TEMOIN Monsieur X.

LES FAITS.

Le témoin circulait sur la Nationale 106, à mi-chemin entre la route menant à Chavagnac et le Col de la Croix de l'Arbre, juste à l'entrée d'une petite voie menant à Champvert, son attention fut attirée par une très forte lueur émergeant d'un bois. En arrivant devant le chemin, il découvrit à moins de 50 m de la route un énorme "engin" d'au moins 100 m. de long. Ce qui le frappa le plus, ce fut l'extraordinaire luminosité de la "colonne vertébrale" de la chose dont les bords étaient flous et comme brumeux.

SOURCES.

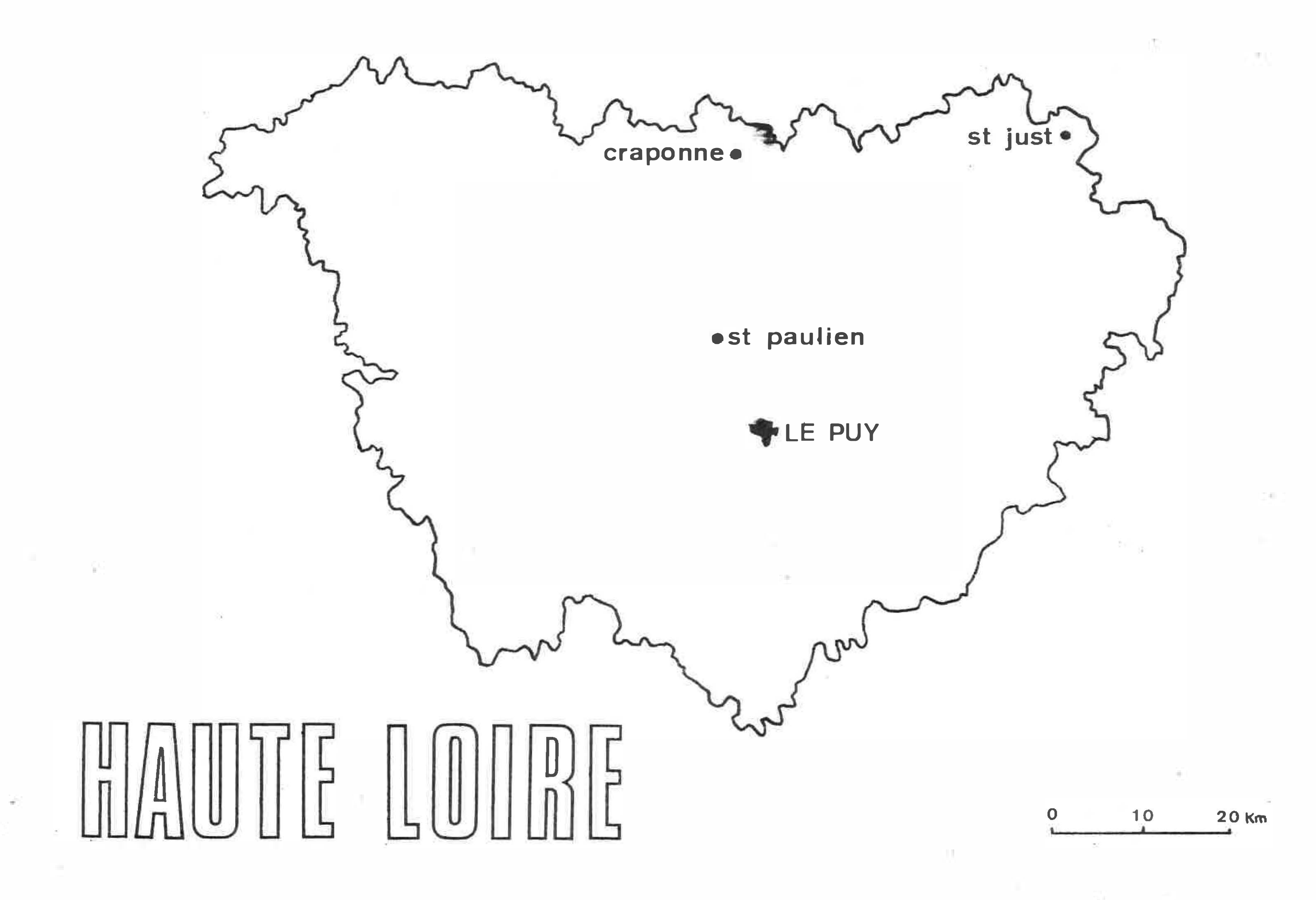
Communication personnelle.

ENQUETE.

Le témoin et l'enquêteur (deux collègues) se rendirent sur les lieux où il apparut que si l'observation du témoin avait été très rapide, cela était du en fait à la peur éprouvée.

ENQUETEUR.

Monsieur Bonnival. Enquêteur LDLN.


craponne
st just
st paulien
LE PUY
HAUTE LOIRE
0
10
20 Km

DATE Inconnue (Après la guerre 39/45)
HEURE Inconnue
LIEU Inconnu (Puy-de-Dôme)
TEMOIN Monsieur Pommier demeurant route d'Issoire
Observatoire des landa

LES FAITS.

Monsieur Pommier était passager d'un camion conduit par un prisonnier de guerre allemand. Le chauffeur aperçut tout à coup une lumière éblouissante au-dessus du camion. En même temps, le moteur cala après quelques soubresauts. Et les deux témoins aperçurent en même temps un engin brillant à reflets métalliques en forme d'ovoïde aplati qui se posait à quelques mètres de la route. Au bout de quelques instants, l'engin s'envola et la camion put redémarrer.

SOURCES.

Fichier LDLN de Monsieur Eraud cercle de Riom-Clermont

ENQUETE.

Pas d'enquête de faite.

DATE 19/09/1954
HEURE 16 h.30
LIEU Brugeron Ambert (Puy de Dôme)
TEMOINS Quatre personnes

LES FAITS.

Ce dimanche là, au Pas de la Croix, entre Brugeron et le Col de Béal, deux touristes observèrent un engin allongé, gris métallique qui évoluait à faible altitude. Il était silencieux et paraissait par instant toucher le sol. Il se balança ainsi une trentaine de secondes, démarra lentement puis il disparut rapidement endirection de Clermont. Deux cyclomotoristes furent aussi témoins de l'observation.

SOURCES.

Presse régionale " La Montagne Aurillac " du 22/09/1954

ENQUETE.

Pas d'enquête de faite.

DATE 04/10/1954
HEURE 19 h.15
LIEU Chirat près de Prompsat (Puy-de-Dôme)
TEMOIN Barthélémy Guy

LES FAITS.

Ce lundi, vers 19 h.15, le jeune Barthélémy âgé de 14 ans aperçut sur la crête de Chanteloze à 60 m. de lui, un engin cylindrique posé à terre silencieux et immobile. Il alla chez lui chercher une lampe électrique mais à son retour, l'objet avait disparu. Le lendemain, on trouva au sol, deux sillons parallèles de I m. de long et écartés de 50 cm.

SOURCES.

Presse régionale " La Montagne " Aurillac du 09/10/54

ENQUETE.

Pas d'enquête de faite.

DATE   05/10/1954
HEURE   17 h.27
LIEU   Clermont-Ferrand
TEMOIN   Monsieur Bourroux Avenue de la République

LES FAITS.

Le témoin s'apprêtait à fermer ses persiennes lorsque son attention fut attirée par deux objets lumineux qui se mouvaient avec une grande rapidité dans le ciel nuageux. Ces deux engins de forme arrondie et d'un blanc brillant tournèrent un moment au-dessus de la ville, hésitèrent, puis se posèrent sur la colline de Chanturge. Rien ne sortit de ces engins qui décollèrent presque instantanément à la verticale, semblèrent s'orienter, puis disparurent au Nord derrière la colline à très grande vitesse.

SOURCES.

Presse régionale " La Montagne " Clermont du 06/10/54

ENQUETE.

Pas d'enquête de faite.

DATE 18/10/1954
HEURE 17 h 30
LIEU Gelles (Puy de Dôme)
TEMOIN Monsieur Bachelard (Garde Champêtre)

LES FAITS.

Le témoin rentrait en voiture de Chanat vers Gelles. A la sortie d'un grand virage, en lisière de forêt, à l'embranchement de la route de Chambois, il aperçut une "citerne" posée à 5 m du bord de la chaussée. Le moteur de sa voiture eut alors des ratés et des difficultés à tourner. En approchant de la chose, le témoin se sentit comme à demi paralysé et presque hypnotisé. Il eut très peur et perdit en quelque sorte le contrôle de son véhicule puisque sans savoir comment, il se retrouva à Coheix où il n'avait aucune raison d'aller. Les agriculteurs de Coheix le virent arriver le visage blême et décomposé. Il leur narra son aventure et une heure plus tard, plusieurs personnes armées d'outils se retrouvèrent sur les lieux.

Mais la "citerne" avait disparu et il ne restait aucune trace de son passage, sinon qu'à l'emplacement de son stationnement, l'herbe assez haute semblait plus ou moins couchée par le vent.

Monsieur Bachelard put tout de même détailler un peu sa "citerne". Il s'agissait d'un cylindre de 10 m de long et 2,50 m de diamètre aux deux extrémités en forme de pointe, comme un gros cigare. Il était de couleur marron foncé comme du chocolat et portait des dessins rectangulaires qui semblaient quadriller ses deux extrémités. Aucun bruit ne fut entendu.

Outre la peur indescriptible qu'il ressentit, le témoin qui n'est pourtant pas d'une nature peureuse, eut pendant plusieurs semaines la crainte de sortir le soir et surtout de repasser à l'endroit de sa rencontre.

SOURCES.

Toute la presse régionale. "La Montagne" "Centre Matin"...

ENQUETE.

Elle fut effectuée en Avril 1968, donc trop tardivement pour retrouver quoique ce soit. Elle permit toutefois d'apprendre qu'à la suite de son observation, Monsieur Bachelard reçut la visite d'une personne de Vichy (non identifiée) qui lui avoua avoir vécu une aventure semblable. Alors qu'elle roulait en voiture, un cigare évoluant à hauteur d'homme fit caler le moteur du véhicule.

ENQUETEURS.

Monsieur et Madame Ameil. Cercle LDLN Riom Clermont.

DATE 18/10/1954
HEURE
LIEU Cisterne la Forêt (Puy-de-Dôme)
TEMOINS Messieurs J. Augard et J. Chanzotte

LES FAITS.

Les témoins observèrent un objet ovale surmonté d'un dôme et émettant une puissante lumière blanche , posé dans un champ. Quand ils s'en approchèrent l'engin s'éleva à la verticale en laissant derrière lui une traînée rougeâtre et disparut en direction du Nord-Est.

SOURCES.

Presse régionale.

ENQUETE.

Aucune enquête ne fut faite, mais le cas fut signalé à la gendarmerie.

DATE 18/10/1954
HEURE
LIEU Gelles (Puy-de-Dôme)
TEMOINS

LES FAITS.

Plusieurs personnes affirmèrent avoir vu un engin ovoïde de petite taille posé dans un champ.

SOURCES.

Presse régionale.

ENQUETE.

Aucune enquête ne fut faite, mais le cas fut signalé à la Gendarmerie.

NOTES.

Il est intéressant de noter l'existence de trois atterrissages le même jour dans un périmètre très restreint autour de Gelles.

DATE 3I/05/1955
HEURE 11 h.00 environ
LIEU Puy Saint Gulmier (Puy de Dôme)
TEMOIN Monsieur Jean Baptiste Collange 74 ans à l'époque

LES FAITS.

Le témoin se trouvait dans un de ses prés à 2,5 Km du village, occupé à garder ses vaches. Le temps était clair et non orageux. Le soleil au Sud Sud Est était assez haut dans le ciel bleu et sans nuages. Soudain, en se retournant à l'Est, il aperçut un objet lumineux circulaire de 2,50 à 3 m. de diamètre se tenant immobile et vertical, à quelques mètres de lui et à une trentaine de centimètres au dessus du sol. L'objet était constitué d'un disque de I m à I m.20 de diamètre, vertical, face au témoin et d'un blanc très lumineux mais non éblouissant, il était entouré d'une multitude de prolongements de la grosseur d'un doigt et de longueurs variées allant de 50 cm à 2 m. Ces prolongements ou rayons matériels (filaments) étaient de couleurs exclusivement blanche, jaune et bleue. Ils s'agitaient autour du disque et ceux du bas faisaient remuer l'herbe en la touchant. Ils avaient l'air de petites lances d'acier.

Le témoin fit quelques pas en s'éloignant de cette apparition, mais chaque fois qu'il se retournait, il pouvait constater que l'objet le suivait en conservant toujours le même écart de 2,50 m. à 3 m. Les deux protagonistes parcoururent ainsi une vingtaine de mètres puis le témoin s'arrêta en demandant " Qu'est ce que vous venez faire ? ", il ne reçut aucune réponse, alors brandissant son bâton de I m20, il s'avança vers la chose qui se mit à reculer pour maintenir toujours la même distance entre elle et lui. Alors, le témoin qui ne l'avait vu que de face tenta de la contourner, mais elle tournait en même temps que lui, lui présentant toujours le même côté. Ils firent ainsi une cinquantaine de mètres puis le témoin s'arrêta tandis que l'objet continuait de reculer sur une quinzaine de mètres. Il s'arrêta à son tour, commença à s'élever d'un mètre environ et s'éloigna vers l'est. Il franchit une haie le témoin le suivit encore des yeux pendant 7 à 800 m après quoi il passa derrière une forêt et fut perdu de vue.

SOURCES.

Presse régionale. Radio Europe N°I

ENQUETES.

La première enquête fut effectuée par la Brigade de Gendarmerie qui "diagnostiqua" une syncope au cours de laquelle le témoin aurait eu une hallucination.

La seconde, beaucoup plus poussée fut effectuée le 27/06/1955

ENQUETEURS.

Gendarmerie
Marc THIROUIN Président Fondateur de la C.I.E. OURANOS.

DATE 3I/05/1955
HEURE 11 h.00 environ
LIEU Puy Saint Gulmier (Puy de Dôme)
TEMOIN Monsieur Jean Baptiste Collange 74 ans

LES FAITS.

Le témoin gardait ses moutons dans un pré situé à I km environ du village lorsque, brusquement, un engin des plus étranges n'ayant aucun rapport apparent avec les formes classiques d'OVNI s'approcha à quelques mètres de lui. Cet engin de forme rectangulaire mesurait I,70 m. de haut pour I m. de large, il se tenait immobile au raz du sol en position verticale, il avançait puis s'immobilisait à nouveau pour reprendre ensuite un déplacement qui n'indiquait aucune direction précise. Bien que tout fut silencieux, le témoin vit nettement l'herbe remuer en dessous de l'objet juste à sa verticale. Ce qui frappa le plus Monsieur Collange , ce fut que l'objet brillait comme de l'acier et semblait constitué de plaques métalliques multicolores (rouges, vertes, bleues ...) Le témoin voulut tourner autour de l'objet pour pouvoir le détailler, mais l'objet tournait en même temps que lui et le brave homme avait l'impression qu'il était conduit par une intelligence se trouvant à l'intérieur. Il eut peur et la pensée que le "Diable" y était pour quelque chose lui vint à l'esprit. Puis l'engin finit par disparaitre dans une haie de genevriers.

SOURCES.

Presse régionale Radio Europe N°I

ENQUETE.

Il s'agit d'une contre enquête effectuée en Avril 1968 auprès du témoin alors âgé de 85 ans, mais ayant gardé toute sa lucidité.

ENQUETEURS.

Membres du Cercle LDLN Riom-Clermont.

NOTE.

Nous avons tenu à rapporter ces deux rapports concernant le MEME cas et effectués par des enquêteurs au-dessus de tout soupçon afin que le lecteur puisse bien prendre conscience de la fragilité du matériel de base de la recherche OVNI. Ces deux relations sont INCONCILIABLES. Il restera donc impossible de savoir ce qui s'est réellement passé ce 3I/05/55 à 11 h.00 au Puy Saint Gulmier.

DATE 16/09/1955
HEURE 18 h.00
LIEU Boisseuge (Puy-de-Dôme)
TEMOIN Monsieur Frigoul (Berger)

LES FAITS.

Un jeune berger entendit un sifflement et chut au sol quand une masse sombre sembla tomber du ciel en produisant un fort déplacement d'air. L'objet ressemblait à une "machine" avec une ouverture où un escalier était visible. Il y avait deux occupants. L'un d'eux avait la figure rouge, une tête chauve et de très petites dents. L'appareil rond mesurait 3,50 m de diamètre et 2m. de haut. Il était éclairé comme au néon. Les êtres cueillirent quelques plantes puis l'engin s'envola en direction du Nord-Ouest.

SOURCES.

Document J.Vallée Un siècle d'atterrissage N°375

ENQUETE.

Aucune enquête n'a été faite.

DATE 1954 ou 1956 en été.
HEURE 15 h.00 environ
LIEU Buron (Puy de Dôme)
TEMOINS Monsieur D. L.V. (anonymat exprimé) et des camarades.

LES FAITS.

Un jeudi après midi, des enfants (une douzaine) jouaient à un jeu de patronage. Ils grimpaient un chemin et regardaient vers le château à leur droite. Soudain, ils tombèrent en arrêt, stupéfaits car à 20 ou 30 m d'eux, deux personnages de 90 cm à Im de haut s'activaient à une besogne peu ordinaire. Ils étaient vêtus d'un scaphandre argenté brillant. Leur tête était enveloppée dans un casque énorme de 50 cm de diamètre environ et muni d'une visière circulaire plate (à la manière d'un casque anglais, mais plus large). Le casque semblait de même nature que le scaphandre. Le témoin ne distingua pas le visage car à son emplacement, il y avait un reflet un peu plus luisant que le reste. Près des deux nainsse trouvait une caisse rectangulaire sans couvercle d'une matière semblable à celle du scaphandre. Les personnages prélevaient des pierres sur un pan de mur écroulé en basalte (commun dans la région). Les pierres choisies pouvaient peser I à 2 Kg. Ils les saisissaient à deux mains, faisaient quelques paset les déposaient en courbant le corps, sans plier les jambes, dans leur caisse, puis ils retournaient en chercher d'autres. A cette vision insolite s'ajouta le fait que les personnages se déplaçaient très lentement, comme s'ils étaient soumis à une pesanteur trop forte pour eux, ou "comme dans un film au ralenti". Après deux minutes d'observation, un des enfants pris de peur s'enfuit provoquant du même coup la fuite de ses camarades.

D'après le témoin qui ne ressentit rien, ils n'auraient peut être pas été découverts par les "nains". Auprès des êtres, il n'y avait aucune machine insolite, affirmation sous réserve car le terrain de l'observation était bordé de bosquets.

SOURCES.

Inconnue

ENQUETE.

Elle fut réalisée en 1968 et à cette occasion, des échantillons du mur que prélevaient les "êtres" furent pris à fin d'analyse.

ENQUETEUR.

Roger Eraud Cercle LDLN Clermont Riom

DATE 20 ou 25/10/1960
HEURE 19 h.00
LIEU Montcel Combronde (Puy de Dôme)
TEMOIN Monsieur Joseph Faure demeurant à La Vaure.

LES FAITS.

A la nuit tombée, le témoin, cultivateur rentrait de son travail lorsque soudain, alors qu'il ne se trouvait plus qu'à une cinquantaine de mètres de son domicile, il fut ébloui par une source de lumière située à une dizaine de mètres de lui et à 2 ou 3 m. du sol. Il distingua uniquement un rectangle lumineux immobile et silencieux. Au dessus, dans l'ombre se trouvait un faisceau lumineux dans lequel il vit très nettement la partie supérieure de deux silhouettes humanoïdes. Elles avaient l'air de porter un "casque" car leur partie supérieure était très arrondie et de part et d'autre, il y avait comme une grande visière. Cette partie ronde pouvait avoir 40 à 50 cm de diamètre. L'observation fut brêve et tout s'éteignit d'un coup et le témoin ne vit plus rien.

Monsieur Faure ne fut pas paralysé, mais il subit un important choc nerveux. En arrivant chez lui, il manifesta des difficultés à parler et ne put "tenir en place". Son visage était tout boursouflé et son état d'énervement dura plusieurs jours.

Dès le lendemain, il se rendit sur les lieux, mais ne releva aucune trace, ni marque, ni brûlure.

SOURCES.

Communication personnelle.

ENQUETE.

Réalisée le OI/03/1968, donc trop tard pour retrouver des traces, elle permit d'apprendre que le témoin avait déjà fait d'autres observations. De plus d'après l'épouse du témoin, trois personnes de Villemorge auraient observé le passage rapide et silencieux d'un engin à une heure correspondante à celle de l'observation de son mari.

ENQUETEUR.

Jean Claude Ameil Cercle LDLN Riom-Clermont.

DATE ../03/1969
HEURE Après midi
LIEU Puy de Chanturge Clermont-Ferrand
TEMOIN Mademoiselle B... (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Par un après midi de Mars, Mlle B. aperçut sur le Puy de Chanturge trois petites formes humaines qui auraient fait penser à des enfants si elle n'avaient été de teinte grise uniforme et "ramassées". Les trois "gnomes" ne touchaient pas le sol et semblaient sautiller plusieurs fois avant de se déporter horizontalement d'un seul coup, puis ils revenaient à leur place primitive, toujourssans entrer en contact avec le sol incliné. Ces trois silhouettes firent ces mouvements avec ensemble pendant trois ou quatre minutes puis "disparurent" littéralement sur un mouvement horizontal vers l'avant.

SOURCES.

"Lumières dans la Nuit " de Juillet 1972 p. 5

ENQUETE.

Elle permit d'apprendre que le même témoin avait fait d'autres observations.

ENQUETEURS.

Cercle LDLN Riom-Clermont

DATE ../10/1969
HEURE 14 h.30 15 h.00
LIEU Puy de Chanturge Clermont-Ferrand
TEMOIN Mademoiselle B. (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Il y eut en fait deux observations identiques à deux jours différents du mois d'Octobre 1969. Le témoin vit une silhouette " d'un seul bloc " touchant le sol, légèrement à gauche de l'endroit où en Mars s'étaient manifestés les Gnomes. Cette silhouette était grande, majestueuse, imposante, de l'ordre de 2,60M. La meilleure image qu'il était possible d'en donner était celle d'un berger couvert de sa pellerine à capuchon et qui aurait étendu les bras à l'horizontale sous son vêtement. La forme de la tête ne fut pas nettement perçue. La couleur était presque noire uniforme. Cette silhouette resta inerte dans la même position, comme semblant contempler la ville et les deux fois ce fut le témoin qui abandonna son observation.

SOURCES.

" Lumières dans la Nuit " de Juillet 1972 p.6

ENQUETE.

Elle fut réalisée en même temps que celle du cas de Mars 69. Elle permit aussi d'apprendre qu'une personne résidant à Paris aurait elle aussi vu la grande silhouette un jour à midi.

ENQUETEURS.

Cercle LDLN Riom-Clermont.

DATE 14/02/1970
HEURE 10 h.20
LIEU Puy de Chanturge Clermont-Ferrand
TEMOIN Monsieur Gorce

LES FAITS.

Le témoin circulait en voiture au pied du Puy de Chanturge par un temps couvert. En portant ses regards vers la colline, il eut la stupéfaction de découvrir à 200 m de lui environ une forme triangulaire noire supportant une "tête" carrée, le tout ayant l'allure générale d'un bouchon de champagne. Arrêtant sa voiture, il observa cette forme qui ne touchait pas le sol, Elle se déplaçaittantôt devant un buisson, tantôt derrière un autre à 3 m à droite. Ces déplacements se faisaient d'avant en arrière sur un plan horizontal. La silhouette fut estimée à I,80 m. de haut et I m de large, évoluant à 30 cm au dessus du sol.

Le phénomène fut observé pendant 4 minutes au bout desquelles le témoin pris par le temps dut abandonner son observation.

Quand il put retourner sur les lieux, il retrouva les deux buissons qui lui permirent de confirmer ses estimations, mais aucune trace ne subsistait.

SOURCES.

"Lumières dans la Nuit " de Juillet 1972

ENQUETE.

Le témoin était lui-même un enquêteur. Son observation se déroula à proximité du lieu des observations des Gnomes et du Berger de Mlle B. dont Monsieur Gorce n'avait pas connaissance.

ENQUETEUR.

Le témoin lui-même . Cercle LDLN Riom-Clermont.

DATE 28/02/1974
HEURE 22 h.17
LIEU Chateaugay Clermont-Ferrand
TEMOIN Monsieur G. (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Le témoin regardait la télévision lorsque son attention fut attirée à travers la baie de sa salle de séjour par une importante rangée de hublots circulaires surmontés à l'avant par une autre rangée de hublots en forme de larme, évoquant la courbure d'une surface plus ou moins sphérique ou ovoïde. Les hublots semblaient faire le tour d'un appareil car, circulaires au centre, ils étaient nettement ovalisés aux extrémités, mais cette modification de forme se faisait sans transition, d'un seul coup. Ils émettaient une lumière fixe exactement identique à celle de la raie de la vapeur de sodium. Le phénomène décrivait une trajectoire descendante selon un angle de 20° et fut même visible SOUS la rampe de la terrasse de la maison du témoin. Alors qu'il allait toucher le sol en un endroit que le témoin put parfaitement déterminer, il s'éteignit progressivement en une bonne seconde comme si on manoeuvrait un potentiomètre. Stupéfait par la soudaineté du phénomène, le témoin sortit et entendit un son insolite à cette heure et en ce lieu et évoquant la modulation en amplitude et en fréquence d'un bruit de moteur électrique dont on ferait varier brusquement le régime. Le bruit semblait provenir du lieu d'atterrissage présumé. Le témoin voulait aller inspecter les lieux, mais il fut retenu par son épouse.

SOURCES.

Communication personnelle.

ENQUETE.

Le témoin était parfaitement connu de l'enquêteur. Sur les lieux, le terrain de l'atterrissage présumé fut inspecté au cours de deux visites, mais rien ne fut découvert.

ENQUETEUR.

Monsieur Eraud Cercle LDLN Riom-Clermont.

DATE 06/06/1975
HEURE OI h.30
LIEU Moulet Marcenat (Puy de Dome)
TEMOIN Monsieur R.S. (Anonymat exprimé)

LES FAITS.

Cette nuit là, le témoin circulait seul de Volvic vers Pontgibault. Une centaine de mètres avant l'embranchement de Moulet Marcenat, son attention fut attirée par ce qui lui sembla être un automobiliste se rapprochant en faisant des appels de phares. Après avoir passé le carrefour de Moulet Marcenat, la lueur devint éclatante au point que 150 m. plus loin, le témoin arrêta sa voiture, laissant tourner le moteur, et ouvrit sa vitre pour voir sans toutefois descendre du véhicule. Levant les yeux, il eut la stupeur de découvrir juste à sa verticale, à hauteur de la cime des arbres, soit environ 15 m. de haut, une énorme sphère lumineuse, bien plus large que la route elle même et d'un diamètre qu'il estima à 30 m. Elle était d'un blanc étincelant, comme un énorme phare et éclairait les environs comme en plein jour. Un épais halo bleuté, scintillant comme un arc électrique l'entourait. L'énorme sphère était immobile et s'était immobilisée en même temps que le véhicule (?). Elle produisait un bruit comparable à celui d'un courant électrique traversant certaines résistances mais en plus aigu, jusqu'à percer les oreilles. Une odeur se dégageait, piquant désagréablement les narines. Le moteur de la voiture tournait toujours, mais la radio de bord allumée ne fonctionnait plus. L'observation dura une trentaine de secondes au bout desquelles le témoin effrayé se hata de regagner son domicile à vive allure. Il fut d'ailleurs suivi durant les trois kilomètres du trajet par l'énorme sphère lumineuse. Et lorsque le témoin arriva chez lui, ce fut pour constater qu'il était 02 h.20. Près d'une heure se serait donc écoulée pendant cette observation de quelques minutes... De chez lui, le témoin observa encore pendant 10 mn l'objet immobile mais plus haut dans le ciel. Il réveilla aussi sa femme , mais par crainte celle-ci ne voulut pas sortir pour voir. Enfin, l'objet s'éloigna en direction de Charbonnières.

SOURCES.

Communication personnelle à la suite d'un appel lancé dans la presse locale.

ENQUETE.

Elle fut effectuée très soigneusement auprès du témoin et sur les lieux, mais hélas, elle ne porta pas sur l'élément capital constitué par la distorsion temporelle entre le temps perçu et le temps passé.

ENQUETEURS.

Madame et Monsieur Ameil Cercle LDLN Riom-Clermont.

DATE ../ ET/ 1953 ou 1954
HEURE Nuit
LIEU Valbeleix (Puy de Dôme)
TEMOIN Monsieur Fournier.

LES FAITS.

Le témoin, représentant, rentrait d'une tournée de prospection et roulait de nuit sur la D. 26. Comme il s'apprêtait à rentrer dans les gorges de Courgoul, il aperçut au milieu de la route " trois filles blanches dansant en se tenant par la main". Il fit des appels de phares pour voir de quoi il s'agissait. En code, elles étaient presque devant la voiture, en phares, il les voyait plus loin devant! Il décida alors de foncer dessus pour voir ce que ça ferait car il n'avait pas du tout l'impression que sa vision puisse avoir la moindre réalité. Alors les trois filles, parfaitement réelles, toujours se tenant par la main et sans toucher le sol, sortirent de la route et passèrent par dessus un grand mur à gauche qui se trouve être celui du cimetière de Valbeleix!

SOURCES.

Communication personnelle.

ENQUETE.

A Valbeleix, plusieurs personnes interrogées ont confirmé " l'existence " de ces trois filles dont les apparitions constituent un fait local répétitif, observé entre autres par le facteur qui désire conserver l'anonymat.

ENQUETEURS.

J.G. et B.P. de Riom.

NOTE.

Cette manifestation ne saurait être classée comme atterrissage. Toutefois, nous avons tenu à la rapporter pour deux raisons: D'une part elle présente un caractère très "magonien" et par là même constitue un trait d'union extrèmement intéressant entre les grandes féeries et les apparitions d'humanoïdes... D'autre part, elle présente avec l'affaire qui va suivre des similitudes des plus troublantes tant dans l'impression d'irréalité du phénomène perçu que dans les variations de son éloignement en fonction de l'éclairage (phares ou codes), ainsi que dans les réactions des deux automobilistes témoins.

DATE ../HI/1969
HEURE 20 h.30
LIEU N.89 entre Bourg Lastic et Laqueille
TEMOIN Monsieur Carlet

LES FAITS.

Le témoin rentrait de Tulle, il faisait nuit noire et il pleuvait. Soudain, après Bourg Lastic, il aperçut au milieu de la route un "immense champignon blanc en bouton" de 3 m de haut qui avançait. En se rapprochant il constata que la"chose" se déplaçait à 50 cm du sol. Elle paraissait lumineuse et fantomatique, ses contours étaient nets et sa base ondulée comme striée. Elle semblait danser... Envisageant qu'il pourrait s'agir de l'arrière d'un camion publicitaire, le témoin freina, sans toutefois s'arrêter. Continuant à avancer lentement, il constata que la "chose" se déplaçait à la même vitesse que lui. Il envisagea alors de doubler, mais il n'y avait assez de place ni à gauche, ni à droite. Il entreprit alors de faire des appels de phares pour obliger ce mystérieux gêneur à lui céder le passage. En feux de croisements, la "chose" semblait se situer à 80 m. Alors Monsieur Carlet s'amusa un moment avec sa commande de phares à faire varier l'emplacement apparent de la "chose".

Persuadé de l'irréalité de ce qu'il voyait, à un moment, il l'attira à 20 m avec ses feux de croisements et accélérant brusquement, il s'élança à travers son "mirage" afin de jouer un bon tour à cette "hallucination".

Hélas, il RENTRA effectivement dans la "chose" ! Il y eut un bruit métallique, la "chose" passa sur le capot, dévia vers la droite et frola le pare brise. Le témoin relacha l'accélérateur et vit en tournant la tête à droite l'affreuse "chose" hors des limites de son éclairage, traverser un fossé et disparaitre derrière un mur de clôture.

Le témoin se hata de regagner son domicile à Lezoux. Il fut d'abord pris d'une peur rétrospective puis bientôt envahi par un mal de tête devenant de plus en plus douloureux jusqu'à être insupportable. Luttant pour arriver chez lui, il se précipita dans sa chambre et sans dinêr, déclara à son épouse ébahie :
" Vite, Chérie, de l'Aspirine, je viens de voir un fantôme".
Ce ne fut que plus tard qu'il raconta son aventure.
Le lendemain, pour appuyer ses dires, il alla examiner le point d'impact sur le capot de sa voiture. En vain, LE CAPOT ETAIT INTACT !

SOURCES.

Communication personnelle.